

Journal

Journal de la **FFSB**

Trimestriel : Octobre / Novembre / Décembre 2005

Belgique - Belgie
P.P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491
Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Chaussée de
Boondael 55

Numéro 88

Clin d'œil

Festival des sourds
Festival des arts

Festival des arts
Festival des sourds

Cl!n q, œ!l

Sommaire

Le mot de la rédaction	3
Édito de la FFSB.....	3
Festival Clin d'œil	
L'Art audiovisuel	4
L'Art visuel	4
L'Art vivant	5
Entretien avec Sébastien BRUSSELMAN.....	6
Appréciation du Sournal.....	6
Ateliers du Monceau	
Deux décennies de communication en langue des signes	8
Aides techniques	
Portier-vidéo.....	10
Solution des mots croisés n°69	10
Le Geste Qui Sauve	
Quels sont vos droits lorsque vous êtes victimes ? ...	11
Interprétation en langue des signes	
Y a-t-il une académie pour aider les interprètes ?.	12
14^e Rencontre européenne des Sourds	
Le jeu de la communication.....	13
Internet	
L'email - 2 ^e partie.....	14
Agenda des associations affiliées.....	16
Mots croisés du CFLS n° 70	18
Culture / Loisirs.....	19
Histoire des sourds	
Réactions des Sourds face au congrès de Milan.....	20
Revue de presse	21
Santé	
La santé mentale	22
Volet social	
« Assurance Globale Habitation ».....	23
Patchwork d'infos	24
Erratum	25
Du côté de l'emploi	
« Des métiers ont besoin de vous ».....	26
Publi-rédactionnel	
Postuler dans l'administration fédérale.....	27
Union européenne des Sourds	
25 pays pour l'EUD.....	28
Annonces / Courrier	30
Échos	31
Carte membre de la FFSB.....	31

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an
15 euros ou plus comme abonné de soutien
20 euros pour l'étranger par paiement international
IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par
la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE
BELGIQUE ASBL

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

Tél.: + 32 (0)2 644 69 01

E-mail: sournal@ffsb.be

Site web: www.ffsb.be

Le texte inspire le geste

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité du Sournal

Christelle BALARD

Brigitte BENNERT

Thomas BRUNEAU

Alfred FIÉVET

Martine FRAITURE

Rédacteurs

Nina BERTOZZI

Nathalie DESSART

David DUDING

Jérôme DUQUESNE

Bernard FLEURUS

Martine FRAITURE

Nathalie HABSCH

Lydia LALLEMAND

Bernard le MAIRE

Muriel PRÉVÔT

Pascale VAN DER BELEN

Véronique VINCART

Rédacteur en chef

Thomas BRUNEAU

Éditrice responsable

Martine FRAITURE

Dessins

Serdu

Mise en page

Thomas BRUNEAU

Imprimeur

Publiprim

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **25 novembre 2005**.

Sournal, rue Van Eyck 11A/4

1050 Bruxelles

Fax: 02 644 68 44

E-mail: sournal@ffsb.be

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES
ARTICLES / RÉACTIONS
N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS!



Le mot de la rédaction

Nous sommes le 8 décembre 1980, Glenn Holland apprend avec grande tristesse le décès subit de John Lennon. Son fils âgé de 28 ans, Cole, lui demande ce qui le mine tant. Il reçoit comme réponse : «John Lennon est mort mais tu ne peux évidemment pas comprendre.» Car Cole est sourd de naissance. Quelle sera la réaction du fils, face à cette phrase assassine venant d'un père - compositeur et professeur de musique - qui se croit assez compréhensif et protecteur? Pour le savoir, allez louer le magnifique film de Stephen Herek intitulé «Professeur Holand». Cette émouvante fiction aborde un kaléidoscope de thèmes variant autour de la musique, dont la fausse croyance selon laquelle les sourds sont incapables d'apprécier cet art. C'est ainsi qu'à l'image de Glenn Holland des parents se privent de communiquer la musique à leur enfant sourd (ou malentendant), se disant: «À quoi bon...». C'est oublier que le sourd peut «ressentir» la musique par le visuel et les vibrations. Les Francofolies de Spa dont des chansons sont traduites en langue des signes, et le Musée des Instruments de Musique qui propose des ateliers pour sourds et malentendants l'ont bien compris.

Lorsque nous nous intéressons un peu à l'histoire, nous constatons que la musique constitue un patrimoine qui nous est légué depuis la nuit des temps. Pourquoi les sourds devraient se priver d'une telle richesse? Il est vrai que les parents ne devraient pas s'attendre à ce que leur enfant sourd devienne un Beethoven. Ce compositeur fut atteint de la surdité, non pas à sa naissance, mais à l'âge adulte alors qu'il possédait toutes les clés de son génie musical. Mais il n'est pas exclu que le sourd devienne un musicien, un virtuose apprécié, qui a appris à «décoder» les vibrations à la manière du DJ sourd, Frankie Wilde. Peut-être qu'un jour une «deaf world music» naîtra: des sourds compositeurs qui ont su créer leur propre culture musicale.

Thomas BRUNEAU

Edito de la FFSB



Comme chaque année, ce journal est rédigé avant la Journée Mondiale des Sourds. L'organiser pour la première fois sur 2 jours est une gageure dont nous espérons la réussite et des retombées positives pour toute la Communauté des Sourds.

Dès que cet évènement sera terminé, la FFSB pourra se consacrer davantage à d'autres dossiers importants tels que la brochure avec la collaboration de l'ONE (Office National de l'Enfance), le dossier de reconnaissance dans le cadre de l'éducation permanente selon les nouveaux règlements, le Prix de la Clinique de Beloeil, etc.

Comme je l'ai déjà dit fréquemment (et encore dans le précédent Sournal), il est très important de se montrer solidaire car chaque association ou centre de et pour sourds ont leurs raisons d'être et surtout sont complémentaires les uns par rapport aux autres. La FFSB sait qu'elle peut compter sur ses 28 Associations et Centres affiliés. Cependant, je vois poindre quelques initiatives visant surtout à détruire ce bel équilibre. Pourquoi cela? L'une des raisons est que depuis que la langue des signes est reconnue, il y a des enjeux importants, surtout financiers.

Je répète donc: les associations ou centres qui oeuvrent déjà depuis de longues années ont besoin de nouveaux apports, bien sûr financiers mais surtout humains. Je sais que souvent il y a des divergences de point de vue mais tous se rapportent à des objectifs identiques tel que: un meilleur accès à l'enseignement pour les enfants sourds, que ce soit en intégration ou dans une école spécialisée (continuer à engager des enseignants qui ne connaissent pas la langue des signes dans un institut pour sourds est inacceptable), un meilleur accès à l'information principalement à la TV par des traductions en langue des signes et du sous-titrage, ... je m'arrête ici car il y en a beaucoup. Il suffit d'un peu de bonne volonté et surtout de tolérance pour s'entendre.

Je compte beaucoup sur la mise en application de plusieurs points importants du rapport que la Commission Consultative de la Langue des Signes va bientôt remettre au Gouvernement de la Communauté française.

La fin de l'année approche à grande vitesse, il nous appartient à chacun de nous de faire en sorte que la nouvelle débute sous de meilleures auspices.

e vous remercie pour votre attention à la présente.

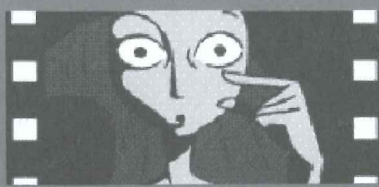
Martine

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier



Festival Clin d'œil

Envoyées spéciales: Muriel PRÉVOT & Sophie MOREL

Le Festival Clin d'œil, qui s'est déroulé du 1^{er} au 3 juillet 2005, est une manifestation culturelle qui se déroule tous les deux ans. Elle réunit les sourds passionnés par la culture en général et pas seulement d'un seul pays! Avec l'adhésion des pays de l'Est, les 25 pays composant l'Union Européenne étaient quasiment représentés dans diverses catégories artistiques.

La ville de Reims a accueilli 1.300 sourds - majoritairement européens mais également américains, australiens, suisses - dans un complexe super sophistiqué et adapté pour tous types de handicap. L'organisation exemplaire assurait un très bon accueil et bonne organisation; pas de temps mort entre toutes les présentations, les expositions et compétitions... et les échanges entre sourds étrangers!

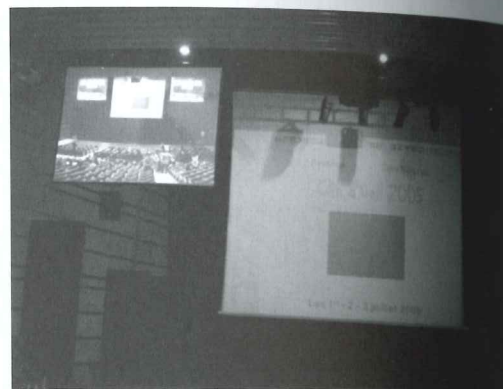
L'art audiovisuel

Les courts-métrages en lice étaient soumis à l'appréciation d'un Jury de professionnels français et internationaux dont la Belge Helga STEVENS (EUD) faisait partie.

Des films hors compétition étaient également projetés, une des catégories des moins appréciées car la plupart des créations cinématographiques étaient déjà visionnées à la Rencontre européenne des Sourds - «Les sourds et l'image, l'image des sourds» qui se déroule chaque année à Bruxelles.

Notons que les Espagnols ont réalisé un court-métrage en 3D de type dessin animé: bien imaginé et conçu avec brio. Il relate l'importance de l'intégration sociale et scolaire des enfants sourds. Il a été apprécié à l'unanimité par le public.

Nous avons pu revoir le travail - «Joseph Henrion» - de Claude STEENWERCKX (Président de la Maison des Sourds de Bruxelles). Et également d'un autre belge John Flanders qui présentait «The Ride».



Des artistes sourds venus des quatre coins de l'Europe et du Monde (Australie, USA et la Suisse) ont procédé à la cérémonie d'ouverture. Sous une présentation de la danse, du flamenco, des percussions, du mime, de l'humour, des poèmes,... le tout artistiquement harmonieux et coloré, toute la panoplie des Arts s'est tenue à un mot d'ordre: «Clin d'œil - Festival des Sourds»

Le point commun, hormis la surdité, résidait dans la culture sous toutes les formes! Nous avons pu admirer différents types d'art, un bel échantillon rien que pour le plaisir des yeux et pour les émotions.

Trois catégories d'art étaient à l'honneur : Art audiovisuel, Art visuel et Art Vivant...

L'art vivant

Place aux artistes de la scène... Chapeau à tous les artistes car il n'est pas toujours aisé de se présenter à des spectateurs d'horizons divers et qui partagent des références culturelles si différentes. Des spectacles ne nous ravissaient pas forcément, certains accusaient d'une telle longueur si bien que la moitié de la salle s'est retrouvée bercée par les bras de Morphée. Toutefois, cette appréciation variable selon les représentations ne dénigre en aucun cas tout le travail et le temps fournis.



Les métiers d'art foisonnaient: sculpteur, artisan céramiste, orfèvre, peintre, photographe, styliste, fleuriste, dessinateur, écrivain, éditeur, magicien...

Notre préférence va pour les spectacles français, la palme revient aux «Monologues du vagin» interprétés notamment par Chantal LIENEL, Emmanuelle LABORIT, et deux autres comédiennes françaises. Rien à dire, ce fût un sublime spectacle qui a tenu les spectateurs en haleine. Belle prestation également pour le spectacle en solo - Le Réveil - dont la mise en scène était assurée par Chantal LIENEL.

La Norvège nous a également épatés par ses jeux de scène - tout en synchronisation - expliquant l'évolution de l'homme de sa naissance à sa mort. Certains moments étaient même très poignants.

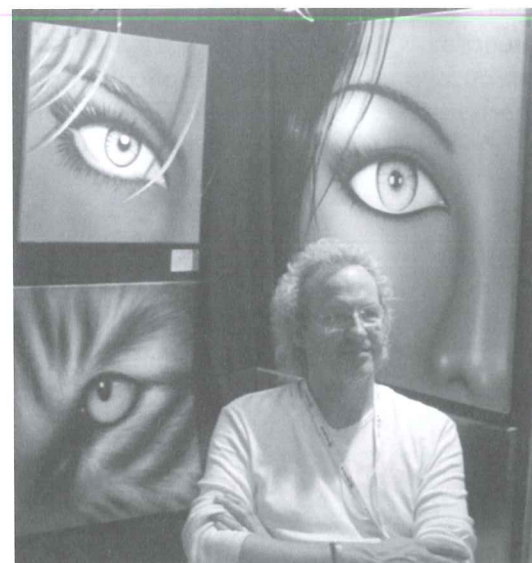
La catégorie «Poésie» péchait par une surabondance de sketches qui nous donnait l'impression de répétition ou de «déjà vu». Ceci étant dit, la Suédoise Juli AF KLINTBERG et l'Allemand Jürgen ENDRESS brillaient par leur jeu expressif et un message limpide.

L'art visuel

Préésenté sous la forme d'une exposition permanente. Des chefs d'œuvres originaux ont attiré l'attention des visiteurs. Les métiers d'art foisonnaient: sculpteur, artisan céramiste, orfèvre, peintre, photographe, styliste, fleuriste, dessinateur, écrivain, éditeur, magicien,...

Certaines œuvres sont délicates, emplies de finesse, de recherche de sens; d'autres choquaient voire provoquaient par leur audace (photographies des parties génitales de femmes); d'autres appelaient à l'humour.

Sébastien BRUSSELMANS a représenté la Belgique haut la main, on peut le féliciter pour son travail et sa créativité (cfr interview à la page 6).





Festival Clin d'œil

Entretien avec Sébastien BRUSSELMAN

Sébastien est un jeune artisan fleuriste; sa spécialité est la composition florale événementielle. A plusieurs reprises, nous avons tenté d'aborder l'artiste mais il y avait une telle ruée de curieux qui le sollicitait. Enfin, nous avons réussi à questionner notre représentant belge parmi tant de nationalités !

Sournal : Première participation à un Festival, quelles sont tes impressions ?

Sébastien BRUSSELMAN : Oui c'est ma première participation, j'en suis très content car c'est très enrichissant. Beaucoup de personnes m'ont questionné sur mon travail. Certaines sont impressionnées de voir un jeune sourd qui «se lance» dans les fleurs!

Sournal : Justement pourquoi avoir choisi l'art floral, une activité très différente au vu des autres exposants de ce Festival?

SB : Je suis passionné par la décoration et les fleurs. Je combine les deux en créant des compositions florales. Pour moi, ce travail est de la communication visuelle mais aussi un art visuel. J'aime créer en fonction des événements, des saisons mais aussi de la mode. Par exemple, pour Clin d'œil, j'ai réalisé un tableau en reprenant plusieurs facteurs: j'ai pris des bouchons de champagne puisque Reims est la capitale du champagne, des fleurs dans le ton vert car en ce moment c'est la tendance actuelle, la couleur tendance à la mode. J'aime beaucoup le côté créatif de ce métier.

Sournal : Tu te sens plus un artisan fleuriste ou un artiste?

SB : J'ai entrepris des études de fleuriste pour connaître le monde des fleurs, les techniques de coupage, enfin tout ce qui lié au travail de fleuriste. Je termine mon dernier stage, j'ai opté pour la création en atelier... Par le fait que je suis sourd, je préfère travailler en atelier où je confectionne suivant les commandes par rapport au prix, couleur et événements demandés: réalisation de bouquets, montages floraux pour des



Pour moi, ce travail est de la communication visuelle mais aussi un art visuel.

mariages, fêtes... J'ai peu de contacts avec la clientèle pour éviter des malentendus !

Sournal : As-tu l'intention de participer à d'autres expositions?

SB : Si l'occasion se présente, je la saisis car c'est une manière de faire connaître mon travail et c'est aussi un bon moyen pour faire ma publicité !

Sournal : Pour Clin d'œil, qu'as-tu fait de spécial?

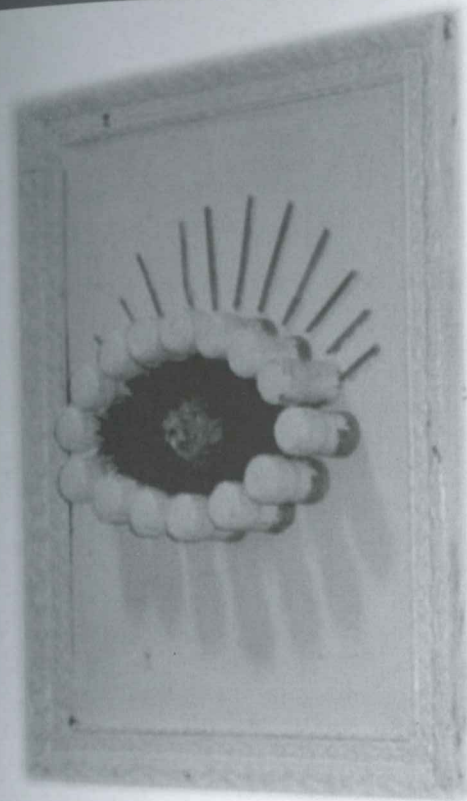
SB : J'ai fait la décoration de l'accueil, garni les escaliers et effectué bien sûr des montages et compositions floraux en «live».

Sournal : Merci pour ces quelques minutes consacrées. Au fait, c'est quoi ces bougies ?

SB : Ah! C'est un petit jeu. Si tu trouves les trois parfums, tu reçois un petit cadeau.

Sournal : Hum... pas facile. C'est très original comme idée pour un premier contact avec les visiteurs. Non je n'ai pas trouvé... je n'ai pas remporté le cadeau.

Propos recueillis par Muriel PRÉVOT



Des bouchons de champagne : un petit «clin d'œil» à la ville de Reims, capitale du... champagne.



Appréciation du Sournal

En dehors des présentations et expositions, le Foyer des Sourds de Reims nous a accueilli avec sympathie et nous avons pu assister aux présentations de danse hip hop. Une soirée VIP au domaine Epernay était organisée avec la possibilité de visiter les caves et de déguster leur précieux breuvage que le monde entier recherche: le champagne ! Celui qui s'est ennuyé est celui qui l'aura cherché car tout était même prévu pour tout le monde : les enfants, adolescents et adultes. Comme nous pouvions nous attendre d'un tel festival culturel, l'ambiance était au rendez-vous. La richesse se trouvait dans la chaleur et les échanges humains.

Le bémol de cette manifestation réside dans une trop grande profusion de représentations pour 3 jours : il est humainement impossible de toutes les apprécier judicieusement dans un délai si court. Bien qu'une quarantaine de belges avaient fait le déplacement, nous regrettons que la Belgique était peu représentée dans ce festival (toutes catégories confondues). Peut-être que nos artistes sourds belges n'en étaient pas informés. C'est pourquoi, Sournal a décidé de collaborer étroitement avec ce Festival Clin d'œil pour assurer sa promotion médiatique et inviter davantage de sourds belges à défendre leur savoir-faire artistique. Rendez-vous donc en 2007...



Liège

Deux décennies de communication

Le vendredi 17 juin 2005, à Grâce-Hollogne, le Conseil d'Administration, la Direction et les membres du personnel ont fêté le 20^e anniversaire des Ateliers du Monceau, une ETA (Entreprise de Travail Adapté) bien connue des personnes sourdes.

En cette occasion, les différents invités étaient conviés à découvrir ou redécouvrir pour certains, l'entreprise née sur le site du Monceau à Méry-Tilff. Cette journée a débuté avec le mot du Président, M. Adolphe MUTSERS, qui est remonté aux origines de la création des Ateliers du Monceau et a rappelé la philosophie de ses fondateurs. «L'Atelier du Monceau» est né grâce à l'initiative de parents d'enfants sourds de l'APEDAF (Association de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophone). Constatant la difficulté pour leurs enfants de trouver un emploi à la suite de leur formation ou de le conserver, ils ont décidé de créer une entreprise sociale où la langue préférentielle serait la langue des signes. Ainsi, leur objectif était que les ouvriers sourds ou malentendants se retrouvent dans des conditions analogues aux ouvriers entendants pour leur permettre d'acquérir un métier, en apprenant à travailler au sein d'une entreprise dans un climat de compréhension réciproque. Le directeur, M. Alain KLINKENBERG, ce «travailleur de la première heure» comme l'a dénommé M. MUTSERS, est lui-même fils de parents sourds et la langue des signes est sa langue maternelle. Le premier règlement de travail fut ainsi lu et expliqué aux ouvriers sourds directement en langue des signes. Cette communication sans effort pour les ouvriers leur permet d'être responsabilisés et motivés. Semblable entreprise n'existait nulle part ailleurs en Europe.

M. MUTSERS et M. KLINKENBERG ont remercié toutes les personnes qui ont contribué au développement des Ateliers du Monceau, certaines depuis leur création jusqu'à nos jours. Les travailleurs encore actuellement présents et qui fêtent leurs 20 ans d'ancienneté sont M. KLINKENBERG et les ouvriers M. Antonino VASTA, M. Carmelo CIMINO et M. Francis GÉRARD. M. MUTSERS a mis en évidence l'esprit d'entraide, de solidarité et de franche camaraderie qui règne aux Ateliers du Monceau. Ces derniers se sont enrichis d'un Comité de Prévention et de Protection du Travail avec représentation élue des travailleurs. Ce Comité veille au maintien de bonnes conditions de travail pour le personnel car, aux Ateliers, la sécurité est une préoccupation

permanente. De même, une personne sourde représente les ouvriers sourds et malentendants auprès des instances syndicales en vue de veiller au maintien d'un climat social serein. Comme le souligne M. KLINKENBERG, «l'intégration n'aurait pas été totale, sans la présence des organes de représentation des travailleurs». Encore, depuis 1997, les Ateliers ont mis en place un service social bilingue (français - langue des signes) avec l'engagement d'une assistante sociale présente pour aider les travailleurs.

Parmi les autres invités, nous comptons la présence d'un représentant de M. ROVILLARD, Administrateur Général de l'AWIPH, Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées. Il a fait part des perspectives d'avenir des entreprises de travail adapté, soumises à une concurrence de plus en plus rude. M. KLINKENBERG rappelle l'importance du partenariat avec l'AWIPH (anciennement Fonds National de Reclassement Social des Handicapés). Les résultats obtenus par les Ateliers du Monceau ont été acquis progressivement, avec beaucoup de temps consacré à développer la relation humaine, en utilisant dans tous les instants la langue des signes pour écouter, expliquer, comprendre et se faire comprendre. Sans le soutien de l'AWIPH via les subside octroyés, une telle structure d'encadrement patiente et dévouée n'aurait pu se mettre en place.

Le travailleur sourd et le statut social

M. MOTTARD, Bourgmestre de Grâce-Hollogne, a de son côté évoqué les bons contacts que la Commune de Grâce-Hollogne a toujours eus avec les Ateliers du Monceau. Il précise l'accueil chaleureux qu'on peut y recevoir, accueil qu'on ne retrouve pas dans la plupart des autres entreprises de la même manière. Selon lui, on ressent que l'entreprise poursuit un but social. Il souligne aussi l'importance d'un emploi pour acquérir une place dans la société : «Pouvoir mettre sa pierre à l'édifice est quelque chose d'important.» Mme FRAITURE, Présidente de la Fédération



M. MUTSERS, Président des Ateliers du Monceau

Photo : N. HABSCH



M. KLINKENBERG reçoit un trophée des mains de M. MOENS, directeur de la société CHEP, pour son programme de formation.

Photo : N. HABSCH

sans entrave au sein d'une entreprise



Martine FRAITURE

Photo : N. HABSCH

Francophone des Sourds de Belgique, a abondé aussi dans ce sens. Un emploi permet d'acquérir un statut social et ainsi être reconnu comme une personne à part entière. Tout en rappelant les conditions difficiles et parfois éprouvantes dans lesquelles travaillent parfois les personnes sourdes, elle a félicité l'essor économique des Ateliers du Monceau et l'omniprésence de la langue des signes dans cette entreprise. Mme MAHY, représentante de la ministre FONCK, a évoqué les tâches sans responsabilité qui leur sont souvent confiées et la difficulté du sentiment de solitude

qui peut naître par manque de communication avec les collègues. Pourtant, comme elle l'a dit, «être sourd, c'est avoir des capacités que les entendants n'ont pas». Elle a félicité aussi la place de la langue des signes dans cette entreprise et les formations en langue des signes proposées pendant les heures de travail aux collègues entendants. Elle a exprimé le vœu le plus cher de la ministre FONCK qui est de parvenir au dépistage précoce de la surdité, car la langue des signes est importante dès le plus jeune âge chez l'enfant, comme l'a relevé Mme FRAITURE.

Pouvoir mettre sa pierre à l'édifice est quelque chose d'important

Des personnes sourdes, Kemal GULIRMAK, brigadier, et Marie GOCHÉL, aide-comptable, ont témoigné de leur travail aux Ateliers du Monceau. M. GULIRMAK est resté huit ans au chômage avant de trouver un emploi aux Ateliers où il travaille à présent depuis 1993. Tous deux mettent en avant le plaisir de travailler dans une entreprise où les personnes sourdes ne rencontrent pas de difficultés de communication. M. MOENS, directeur de la société CHEP, a mis en évidence le professionnalisme des Ateliers du Monceau et le parfait équilibre présent entre une ambiance amicale et un travail de qualité. Les Ateliers sont le seul fournisseur à faire partie de l'organigramme de production européen du groupe CHEP.

La journée s'est terminée par une visite des Ateliers et félicitons la prestation des comédiennes de la Compagnie Imagerie, qui ont représenté des situations de personnes sourdes au travail avec un bel objectif de sensibilisation mêlé d'humour.

L'aide aux sourds et malentendants reste une priorité constante des Ateliers du Monceau qui s'est traduite notamment par une participation active à la lutte pour la reconnaissance de la langue des signes, un soutien à la FFSB mais aussi une participation chaque année depuis ses débuts à la Journée Mondiale des Sourds. Que l'entreprise conserve encore longtemps son enthousiasme au travail et son esprit de solidarité entre sourds, salientendants et entendants.

Source : certaines informations sont tirées du 1^{er} journal des Ateliers du Monceau «Le geste à la parole», périodique n°1 - juin 2005.



La Compagnie Imagerie

Photo : N. HABSCH

Bref historique

L'Atelier avait choisi le travail du bois comme spécialisation. Depuis lors, «l'Atelier» est devenu «les Ateliers» en déménageant dans le parc industriel de Grâce-Hollogne, rue de l'Avenir, sur un site qui occupe à présent une surface totale de 62 791,02 m² avec une superficie globale de près de 20000 m² pour les bâtiments. Désormais les Ateliers du Monceau possèdent cinq secteurs d'activités : l'activité de caisserie et de fabrication de palettes qui représente 40 % du chiffre d'affaires, le rabotage industriel et le travail du bois, des activités de petite menuiserie, un secteur de sous-traitant de prestations de services et enfin, la cinquième activité la plus importante, la réparation de palettes, plus de 1.500.000 palettes usagées transitent chaque année par les Ateliers. Sa croissance a marqué les esprits des participants à cette journée. De 13 travailleurs occupés au 31 décembre 1985, ils sont à présent 99 et la majorité du personnel est composé de personnes sourdes ou malentendantes. En effet, les membres du premier Conseil d'Administration ont définis en 1985, les statuts de l'atelier avec pour objet l'encadrement, l'information et la mise au travail des personnes sourdes ou malentendantes.

Le 1^{er} Conseil d'Administration était composé de M. Albert GHYSENS, 1^{er} président, entouré de ses conseillers Messieurs Jacques LE MAIRE, Albert PAQUOT, Gustave VIGGRIA et Maurice HAYARD, toujours présent dans l'actuel Conseil d'Administration. M. Jacques LE MAIRE succédera à M. GHYSENS, Président Fondateur, après son décès en novembre 1993. Le Conseil d'administration actuel est composé de M. Adolphe MUTSERS (Président), M. Jacques GLISSE (Trésorier), M. Michel DUQUENNE (Secrétaire), M. François GEVERS (Administrateur), M. Maurice HAYARD (Administrateur), M. Robert KARLSHAUSEN (Administrateur), M. André PEREY (Administrateur).



Portier - Vidéo

Vous êtes sourd et vous habitez dans une grande maison ou dans un appartement. Le système de flashes lumineux (ou le vibreur que vous portez) vous avertit que la sonnerie à la porte a retenti, comment savoir qui a sonné si ce n'est que grâce à un portier-vidéo?

Le portier-vidéo est un outil très visuel, il permet de voir qui est à la porte. Ce moyen assure la sécurité et la protection de l'habitant. La sonnette placée à la porte d'entrée possède un interphone et une caméra. À l'intérieur du logement, l'écran du parlophone affiche les images de l'extérieur. Cet écran ne s'allume dès qu'une personne appuie sur la sonnette.

Il existe plusieurs modèles. Certains possèdent une lampe juste à côté de la caméra qui - lorsque le parlophone est décroché - s'allume et permet d'éclairer la personne qui sonne à la porte. Si c'est un sourd qui vient en visite, cette lumière lui informe que le propriétaire ou locataire est présent et que la porte peut être ouverte au moment même.

Le portier-vidéo ne fait pas l'objet d'un remboursement auprès du Service bruxellois francophone des



Photo : Elvox

personnes handicapées ou de l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées. Le Service Conseil en Aides Techniques de la FFSB va bientôt entamer des actions dans ce sens.

Important

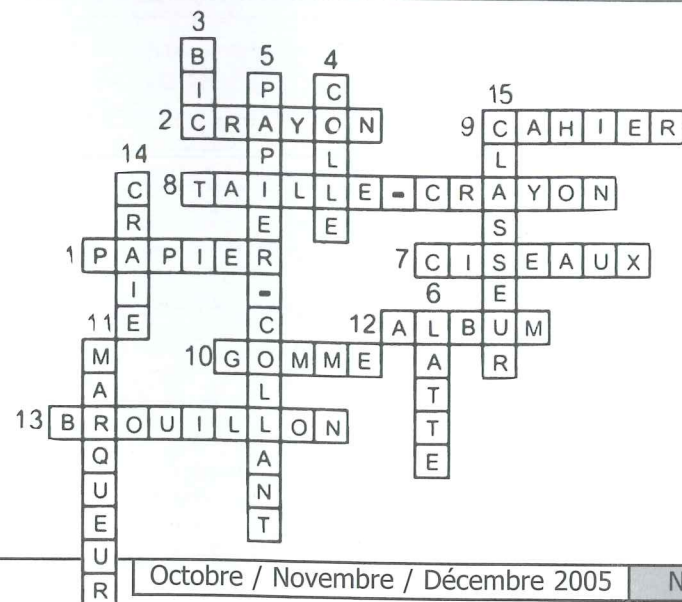
L'Alarme Incendie, traité dans le trimestriel précédent (numéro 87), est obligatoire dans les habitations depuis le 1er juillet 2005 à Bruxelles et le sera le 1er juillet 2006 en Wallonie.

Coupure de presse

«Les Japonais ont inventé un téléphone portable pour malentendants. Le 'Raku Raku Phone 2' per-

met de réduire la vitesse des paroles de l'interlocuteur. Adaptée aux GSM, cette technologie, déjà appliquée pour certaines radios et télévisions, devrait permettre à l'opérateur japonais NTT DoCoMo de conquérir une clientèle plus âgée. D'autres innovations ont été conçues dans le but de la satisfaire : les caractères du téléphone ont été agrandis, et l'accès aux fonctions de base, simplifié». Le journal «Echo» publié le 12/08/05.

Solution des mots croisés n°69



Quels sont vos droits lorsque vous êtes victime ?

Lorsque vous êtes victime d'une infraction, un vol ou un autre délit, vous pouvez exercer certains droits. Vous avez bien sûr le droit de déposer une plainte auprès des services de police qui l'enregistreront. Demandez au service de police le numéro de votre dossier et le parquet (tribunal) qui s'en occupera. Vous pourrez alors contacter le parquet pour connaître le déroulement de l'enquête.

Le tribunal peut prendre plusieurs décisions : une amende, une médiation (indemnisation du préjudice), une instruction judiciaire (poursuite d'enquête par un juge d'instruction) ou classer l'affaire sans suite.

Partie civile

Faites savoir au tribunal que vous avez été lésé et cette procédure vous donne le droit à être informé des dates d'audience, de la mise à l'instruction ou du classement sans suite et de la raison. Votre plainte et la qualité de personne lésée ne suffisent pas pour être indemnisé. Il faut vous constituer partie civile en écrivant simplement une lettre devant le tribunal. Cette constitution de partie civile vous donne certains droits : accès au dossier, formulation de certaines requêtes mais celles-ci ne sont possibles qu'en consultant un avocat et souvent moyennant une rétribution pécuniaire.

Pour être indemnisé, vous devez apporter la preuve de votre préjudice. En cas de préjudice physique, vous devez apporter des attestations ou rapports de médecins certifiant vos blessures. En cas de dommage matériel et économique, la preuve peut être apportée par des factures, reçus, attestations d'employeur (perte de revenus), preuves de participation aux frais médicaux, etc.

L'assistance d'un avocat pour être indemnisé

ou pour suivre le dossier efficacement peut être utile mais n'est jamais obligatoire ; vous pouvez le choisir librement. Toutefois, les honoraires devront être payés par vous-même et ne vous seront pas remboursés par la partie adverse. En cas de revenus trop faibles, vous avez droit à un avocat «pro deo» qui vous défendra gratuitement. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous adresser au bureau d'assistance juridique de votre tribunal (les adresses sont disponibles dans chaque poste de police).

L'appel

Si vous n'êtes pas d'accord avec le jugement prononcé (rejet de votre demande d'indemnisation ou montant d'indemnisation trop faible), vous pouvez faire appel à celui-ci. L'affaire sera alors de nouveau examinée dans une juridiction supérieure. Si vous pensez que l'auteur des faits n'a pas été puni assez sévèrement, votre appel ne sera pas pris en compte. Votre avocat sera à même de vous conseiller s'il est judicieux de faire appel.

Si vous n'êtes pas indemnisé alors qu'un jugement est rendu en votre faveur, vous pouvez faire exécuter ce jugement par voie d'huissier. Ce dernier procédera à des saisies salariales ou mobilières pour vous indemniser. Les frais d'huissier seront à votre charge au départ et vous seront remboursés plus tard par l'auteur.

Des personnes peuvent aussi vous aider en cas de dépôt d'une plainte. Des assistants de justice chargés de l'accueil des victimes pourront vous donner plus d'informations sur le déroulement de la procédure, vous informer sur les assistances juridiques et sur l'aide psychosociale.



Le Geste qui Sauve
Zone de Police BRUNAU - Secteur de Fleurus, Chaussée de Charleroi, 60 - 6220 FLEURUS.
Tél. : 071 82 02 61 - Fax : 071 82 02 77 - GSM : 0477 79 29 53
E-mail : legestequisauve@hotmail.com



Interprétation en langue des signes

L'art vivant de l'interprétation en langue des signes

Le 23 juin 2005, l'Institut Fernand Cocq (Bruxelles) a promu quatre femmes, interprètes en langue des signes.

À Liège, Vinciane SAVREN, Nathalie HALLEUX, Isabelle FAFCHAMPS, Brigitte LEJEUNE, Christelle LACHINA et Sylviane SCIORRE ont reçu leur diplôme à l'Institut Saint Laurent. Ces premières interprètes sont maintenant rejointes à Bruxelles par Laurence BEER, Samira ER-RBIE, Evelyne DEVUYST et Françoise DUCARME. Toutes ces dix interprètes sont les premières d'une série qui s'allongera à l'avenir. L'Échevine de l'Instruction publique de la Commune d'Ixelles, Françoise PICQUÉ, reconnaît que « nous vivons un moment tout à fait particulier d'un long cheminement vers la reconnaissance de la langue de signes comme langue à part entière dans les structures politiques ». Dans ce cheminement, l'histoire de l'enseignement de la langue des signes francophone de Belgique (LSFB) en promotion sociale dure depuis plus d'une décennie. Partant du constat que cet aspect ne bénéficiait pas d'un cadre pédagogique et d'un programme pré-établi, les sourds, les associations et les parents d'enfants sourds demandent une certaine uniformisation du cursus. Un dossier fut alors déposé en 1993 et, l'année suivante, la LSFB devient une langue enseignée en promotion sociale. L'Institut Fernand Cocq fut parmi les trois premières écoles à adhérer à ce projet.

Dès lors, des formations approfondies offraient la possibilité de franchir la dernière étape menant au statut d'interprète en LSFB. Il faudra attendre 9 ans pour que la première classe d'interprétariat s'ouvre officiellement, c'était en 2003.



De gauche à droite : Laurence BEER, Samira ER-RBIE, Evelyne DEVUYST et Françoise DUCARME

Une «académie»

Nous serions tentés de rapprocher cet événement

avec la reconnaissance de la LSFB. Notons que la Communauté française voudrait constituer une sorte d'académie de la langue des signes. Le Centre Francophone de la Langue des Signes ne serait-elle pas l'Académie? Non, car il ne satisfait pas aux critères comme celui de bénéficier les services d'un linguiste. Alors, quelle langue des signes a été reconnue en Communauté française? Nous comprenons que les interprètes ne traduisent pas en une seule langue des signes figée, qu'on dit «unifiée», mais savent apporter les variantes selon le public sourd. Il est fort probable que si une académie voit le jour, elle devra judicieusement compter sur le savoir-faire et de l'expérience engrangée par les interprètes, ces professionnels de terrain qui savent dire dans quel cas («l'usage prévaut»). N'oublions pas que la langue des signes est un art vivant...

Th.B.

Est interprète celui qui veut le devenir...

À Fernand Cocq, le cursus qui mène à la noble profession d'interprète n'est pas des moindres.

Voici une liste non exhaustive des cours :

- Linguistique
- Sociologie
- Structures politiques, économiques, sociales et culturelles
- Maîtrise de la langue des signes et de la langue française (grammaire, lexicologie et exercices)
- Psychologie.

N'oublions pas l'interprétation elle-même. L'étudiant doit passer du temps à observer et analyser comment on exerce la profession d'interprète en langues des signes dans diverses situations (tribunal, administrations, hôpital, conférence, réunions professionnelles, ...). Il devra assurer également des interprétations ; ces mises en situation lui permettent de s'adapter aux aléas et à «déverbaliser» (s'attacher plus au contenu et à l'intention qu'au texte proprement dit). Enfin, il remettra en fin d'année un support vidéo associé à un support écrit.

Th.B.



14^e Rencontre européenne des Sourds

Le jeu de communication

Fidèle au rendez-vous, la Rencontre européenne des Sourds dans le cadre de «L'image des Sourds - Les Sourds et l'image» se déroulera, à Bruxelles, au Centre culturel Jacques Franck le samedi 8 novembre 2005. Des films seront mis en compétition pour remporter les différents prix de la Création filmée des Sourds. Cette 14^e édition proposera aussi une série de conférences et témoignages sur le thème «Élever un enfant sourd». Sa nouveauté réside dans les représentations théâtrales qui illustreront quelques réalités vécues par les sourds.

Le Centre Multimédia de la Communauté française, le Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS) et le Centre Média Sourds (CMS), organisateurs de cette journée spécialement dédiée aux sourds et malentendants, veulent donner une plus grande place non exclusivement à l'échange d'expériences mais aussi au jeu de la communication par le théâtre et l'expression scénique.

Pourquoi parler de jeu de la communication? Tout futur parent - entendant - s'attend à donner naissance à un enfant doté des cinq sens. Si l'enfant est atteint d'une surdité, c'est un espoir tant chéri qui ne se concrétise pas. Les parents se retrouvent face à une réalité qui met à mal un cadre de communication auxquels ils sont conditionnés et qu'ils pensent essentiellement basé sur le verbal.

Il est donc compréhensible que la première question qui leur vient à l'esprit est «Comment communiquer avec mon enfant sourd?». Ayant le futur de leur cher bambin sourd entre leurs mains, les parents devront courageusement redéfinir le jeu de la communication. Faut-il passer par la lecture labiale? Est-ce que la langue des signes ne risque pas d'enfermer l'enfant sourd dans un monde étranger aux entendants voire incompris de ces derniers? La 14^e Rencontre européenne des Sourds tentera de répondre à ces questions et traitera des vertus de la communication par le jeu qui au fil du temps peut devenir le jeu de communication.

Les parents sont naturellement conscients que la communication permet d'agir efficacement avec l'enfant pour contribuer à son éducation, à la découverte du monde qui l'entoure, à la construc-

Ayant le futur de leur cher bambin sourd entre leurs mains, les parents devront courageusement redéfinir le jeu de la communication

La communication entre parents entendants et enfants sourds sera au centre de toutes les attentions



tion de sa pensée, à son épanouissement affectif, à sa santé mentale... Oui, la communication permet de partager une quantité de choses et surtout d'éduquer sa progéniture. Élever l'enfant sourd à la stature d'adulte authentique - capable de considérer lui et son monde de manière positive - relève d'une des magnifiques actions que seuls les parents peuvent mener à bien.

Th.B.

Centre Culturel Jacques Franck
Chaussée de Waterloo 94
1060 Bruxelles
10h - 18h
Tél & Fax: +32 2 649 33 40
www.centremultimedia.org/fifi

Publicité

Institut Alexandre HERLIN

Enseignement spécialisé de type 7

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL: Maternel-Primaire
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE: Technique-Professionnel
INTERNAT

Suivi paramédical (logopèdes, kinésithérapeutes) et médical (médecins, infirmière, puéricultrice)
Service psycho-social, transports scolaires, cantine, activités parascolaires, classes de découvertes

Rue de Dilbeek 1, 1082 Bruxelles (Berchem-Ste-Agathe)
Tel 02/465.59.60 Fax 02/465.06.87 E-Mail alexandre_herlin@belgacom.net

L'institut HERLIN dispense également un enseignement pour enfants déficients visuels et présentant des troubles d'apprentissage



L'email (courrier électronique) Comment ça marche, les trucs et astuces - 2^e partie

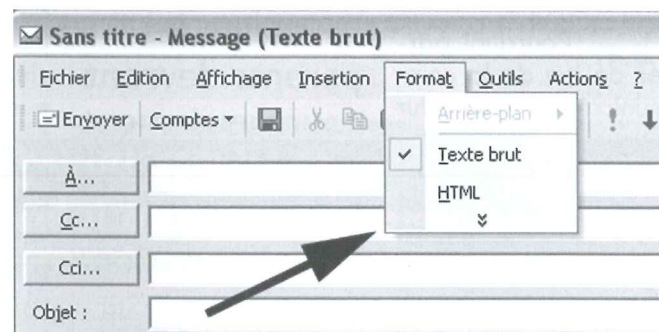
Dans la première partie de cet article, histoire de mettre tout le monde à égalité, nous avons commencé par aborder la signification et les principes de bases de l'email. Il ne s'agissait nullement de vous expliquer, pas à pas, comment écrire un email, mais plutôt de vous donner un aperçu de la manière dont votre courrier circule sur Internet, ce qui peut aider à mieux comprendre certaines erreurs, voire à les appréhender. Aujourd'hui, nous allons voir ensemble deux options que permet l'email : l'envoi de fichiers joints et la mise en page des emails enrichie par le langage html.

Les fichiers attachés

De la même manière que l'on glisse des pages jointes à un courrier postal, l'email permet également d'envoyer des documents attachés. Ces documents peuvent être des fichiers textes, des images, des pages web, de petits programmes, etc. Bien que souvent ignorées, il faut savoir qu'il existe des règles importantes à respecter lorsque l'on souhaite envoyer un fichier par email. Ces deux principales règles sont :

1) Le ou les fichiers attachés ne doivent pas être trop lourds. Si les connexions à haut débits (ADSL, câble...) deviennent de plus en plus abordables et donc de plus en plus courantes, il ne faut jamais oublier qu'il y a toujours des personnes qui utilisent une connexion classique par téléphone. Cela signifie que le téléchargement est plus lent, mais aussi qu'ils paient chaque minute qu'ils passent sur Internet. Ainsi, si vous envoyez un fichier de 2 Mo, il faudra compter plusieurs minutes pour que ces personnes puissent relever votre mail, ce qui ne fera peut-être pas leur bonheur. Par ailleurs, certains fournisseurs d'accès à Internet bloquent volontairement les emails trop lourds (de + de 4 ou 5 Mo) afin d'éviter de ralentir tous le flux de mails qui circulent sur leurs serveurs. Enfin, il faut aussi songer que les comptes emails gratuits sur Internet (les «webmails») ont parfois des limites de stockage, ce qui signifie que, si vous envoyez souvent des mails trop lourds, vous aurez vite fait de saturer la boîte aux lettres de votre correspondant. Idéalement, vos fichiers attachés ne doivent pas dépasser 2 Mo, évitez même les fichiers de plus d'1 Mo si vous en avez la possibilité.

2) Choisissez toujours des formats de fichiers compatibles sur tous les ordinateurs. Gardez à l'esprit que votre correspondant n'utilise peut-être pas les mêmes programmes que vous. Par exemple, évitez d'envoyer des documents faits avec Microsoft Publisher®. En effet, peu de personnes utilisent ce programme et votre fichier sera donc, pour beaucoup, illisible. Privilégiez les documents textes et les images au format «jpg». Vous pouvez aussi vous renseigner d'abord auprès de votre correspondant pour savoir s'il utilise le même programme que vous avant de lui envoyer votre document.



Les emails en HTML

Qu'entendons-nous par «html»? Le «html» est un langage universel utilisé sur Internet. Le contenu des pages que vous voyez sur le Web (le texte en couleur, en gras, les cadres, la disposition des images, etc) est défini par des «balises». Ainsi, même si vous ne vous en rendez pas compte, lorsque vous cliquez dans votre logiciel de mails pour changer, par exemple, le texte de votre email en rouge, vous avez fait appel au html qui a traduit votre demande par .

Vous n'avez bien sûr pas besoin de connaître toutes ces balises pour pouvoir utiliser du html dans vos emails. Des programmes comme Microsoft Outlook® vous permettent en effet de modifier l'apparence de vos mails de la même façon que vous changez la couleur ou la taille de votre texte dans Word.

L'html vous permet donc d'écrire des mails en changeant l'apparence du texte, il permet également d'intégrer des images à l'intérieur de votre courrier ou de changer la couleur de fond, etc. C'est amusant, par-

fois très pratique (pour composer des newsletters claires et attrayantes, par exemple). Cependant, n'abusez pas des fantaisies lorsque vous envoyez des messages à caractère officiel (dans le cadre de votre travail, par exemple) ou lorsque vous ne connaissez pas votre interlocuteur. Dans ce cas, privilégiez le format simple, dit «texte brut». Par ailleurs, il faut savoir que le format «html» peut contenir des programmes qui s'exécutent dès l'ouverture du mail. Ces programmes peuvent donc être aussi des virus. Soyez toujours un utilisateur modéré et responsable !

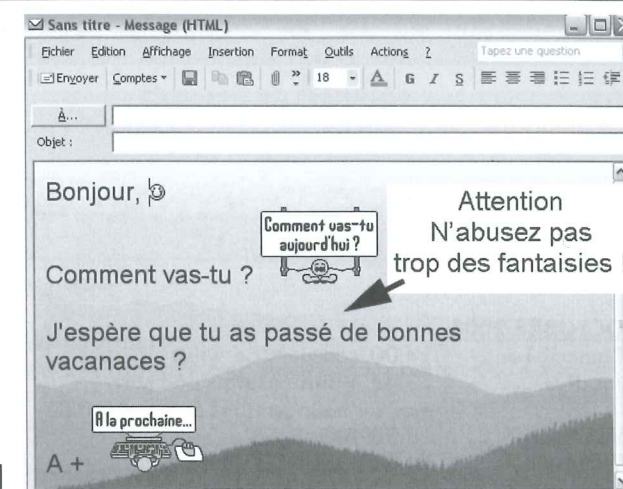
Prochain numéro : Filtrer, organiser une boîte mail ; utiliser les champs CC et BCC.

Astuces

1. Lorsque vous souhaitez communiquer un document sans être sûr que votre correspondant pourra le lire, vous pouvez le convertir, par exemple, au format pdf (avec le programme payant «Adobe Acrobat») ou le programme Opensource gratuit «PdfCreator» : <http://sourceforge.net/projects/pdfcreator/>. Ce format peut en effet être lu par un utilitaire gratuit que tout le monde peut télécharger sur Internet, Adobe Reader : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

2. Si votre correspondant travaille sur un ordinateur Macintosh et qu'il ne sait pas lire vos fichiers Word, choisissez d'enregistrer vos fichiers non pas au format «.doc» que Microsoft Word® utilise par défaut, mais au format «.rtf» (vous pouvez changer le format lorsque vous enregistrez vos fichiers dans Word).

3. N'envoyez pas vos textes sous la forme d'image si vous souhaitez que votre correspondant puisse en extraire éventuellement le contenu. Un texte intégré dans un fichier image ne peut effet plus être copié.



Petit lexique

Html : Hyper Text Markup Language. Langage permettant de mettre en forme des informations sur Internet.

Octet : Un octet est une unité de mesure en informatique. Il faut 1024 octets pour faire 1 kilo-octet (ko), 1 048 576 octets pour 1 méga-octet (Mo) et 1 073 741 824 octets pour 1 giga-octet (Go). Pour exemple : un email contenant une adresse email, un titre court et un seul mot peut déjà faire 1ko. Les abonnements ADSL peuvent vous permettre de télécharger 512 ko à la seconde, voire 1 Mo. Un modem classique atteint maximum 56 ko à la seconde. Cela fait une énorme différence !

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04/239.70.10
Fax : 04/239.70.14
E-mail : alain.klinkenberg@dumonceau.be
christel.vangorp@dumonceau.be

Réparation de palettes
Fabrication de châssis en bois
Fabrication de caisses et caissettes
Rabotage industriel

Petite menuiserie
Fabrication de pallox's
Mise en caisse
Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes - français
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail



Objet	Reçu	Taille
Blog Hermionne	ven. 4/03/2005 ...	3 Ko
FW: TR: Chats...	ven. 4/03/2005 ...	5 Mo
FW: TR: Kyoto	mer. 2/03/2005 ...	1 Mo



Agenda des associations affiliées

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles

Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les mercredis et vendredis à partir de 19.00

OCTOBRE 2005

- Samedi 1er 14.00 concours de whist
 Jeudi 6 13.45 Visite caserne pompier (rdv av hélicoptère 11-15 à 1000 BXL)
 Vendredi 7 18.30 A.G. RLSB
 Dimanche 9 14.00 Loisirs & Culture pour Tous
 Vendredi 14 18.00 CA MdS
 Samedi 15 14.00 Pétanque
 Mercredi 19 20.00 Jeu QUIZZ
 Samedi 22 19.00 Banquet section Tennis
 Vendredi 28 21.00 Bal des 4 employés (thème : surprise !!)

NOVEMBRE 2005

- Vendredi 4 19.00 soirée rencontre sourds/entendants suivie d'un jeu QUIZ

- Samedi 5 14.00 concours de whist
 Samedi 5 19.00 festin de steak par section Tennis de table
 Mercredi 9 18.00 CA MdS
 Vendredi 11 FERME (Armistice)
 Dimanche 13 14.00 Loisirs & Culture pour Tous
 Mercredi 16 18.30 Table de conversation en Langue des Signes (jusque 20h30)
 Samedi 19 14.00 Pétanque
 18.00 Kermesse aux boudins par sections + Pétanque
 Samedi 26 11.30 Banquet annuel de l'Abbé de l'Epée

DÉCEMBRE 2005

- Vendredi 2 19.00 soirée rencontre sourds/entendants suivie d'un jeu QUIZ
 20.00 CA RLSB
 Samedi 3 09.00 départ pour visiter le marché de Noël de Durbuy
 14.00 Concours de whist
 Vendredi 9 18.00 CA MdS
 Dimanche 11 14.00 Loisirs & Culture pour Tous
 Mercredi 14 18.30 Table de conversation en Langue des Signes (jusque 20h30)
 Samedi 17 15.00 Goûter de Noël
Fermeture de MdS du samedi 24 décembre au mardi 3 janvier 2006 - Réouverture : mercredi 4 janvier 2006

Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert

Tél. / fax : 02 762 03 50

Entraînements de Bowling au Bowlmaster

Rue Van Zande, 45 - 1080 Bruxelles

Tous les jeudis à 18.00 : Cours de signes jusqu'à 20.00

Tous les vendredis à 19.00 : Futsal - Portes ouvertes

OCTOBRE 2005

- Dimanche 2 Amis de Woluwe : Célébration du 70^e anniversaire (en dehors du Foyer)

- Lundi 17 14.00 3x20/Caritas
 28-31 W.S.S.B.Général 55ème anniversaire

NOVEMBRE 2005

- Dimanche 6 15.00 Amis de Woluwe : Concours des photos
 Lundi 21 14.00 3x20/Caritas
 Samedi 26 C.S.C.S. : souper " C'est du belge " 18.00 Accueil et apéritif 19.30 Souper

DÉCEMBRE 2005

- Dimanche 4 15.00 Amis de Woluwe : réunion amicale
 Vendredi 16 19.00 Futsal : Porte ouverte
 Lundi 19 14.00 3x20/Caritas

Charleroi

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly

Tél./Fax : 071 35 02 54

Portes ouvertes tous les 3^es dimanches à 14h00

OCTOBRE 2005

- Dimanche 16 15.30 Histoires courtes, comptines et chansons signées par " Mes mains racontent... "

NOVEMBRE 2005

- Dimanche 20 15.30 Histoires courtes, comptines et chansons signées par " Mes mains racontent... "

- 17.00 Information des pompiers: Mesures de prévention et de sécurité dans les habitations privées

DÉCEMBRE 2005

- Dimanche 18 14.00 Goûter de Noël et cadeaux pour les enfants sages

Activités sportives

- Samedi 08 octobre 2005** Coupe de Belgique Team Bowling à Bruges
Samedi 19 novembre 2005 Champ. de Bel. Doublette Mixte Bowling à Tournai
Sanmedi 10 décembre 2005 Champ. de Bel. Trios bowling à Gent.

Liège

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège

Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

TOUS LES MARDIS:

- 14.00 L'aiguille silencieuse
 18.00 Foyer " SUR'Cité " est ouvert

OCTOBRE 2005

- Dimanche 2 09.00 Visite de TNT (Bierset) + Café Signes en fin de parcours
 Mardi 4 20.00 Table d'information sur l'actualité au SUR'Cité
 Samedi 8 10.00 Tournoi de pétanque par les 50+
 Samedi 15 18.30 Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle

- Dimanche 16 14.00 Accueil de sourds de Namur au SUR'Cité par les 50+
 Samedi 22 Journée d'échange entre Sourds de Suisse et Sourds de Belgique au SUR'Cité
 Samedi 29 14.00 Halloween enfants et adultes au SUR'Cité

NOVEMBRE 2005

- Mardi 8 20.00 Table d'information sur l'actualité au SUR'Cité
 Samedi 12 18.30 Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle
 Dimanche 13 14.00 Souper d'hiver par les 50+

- Vendredi 18 20.00 Conférence sur la sécurité routière (nouvelles infractions graves) au SUR'Cité par " Le geste qui sauve "
 Dimanche 20 Banquet de l'Abbé de l'Epée

DÉCEMBRE 2005

- Samedi 10 14.00 Saint-Nicolas au SUR'Cité (voir programme)
 Mardi 13 20.00 Table d'information sur l'actualité au SUR'Cité
 Samedi 17 14.00 Souper de Noël par les 50+
 18.30 Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle

MONS

Société Royale Silencieuse Borraine-Mons

Local: Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin

Tél. / Fax : 065 88 59 17

Samedi 08 octobre

- Réunion ordinaire, discours du Président. Goûter : Croque-Monsieur.

Samedi 12 novembre

- Réunion mensuelle, concours de Manille avec remise de cadeaux, goûter : Hot-Dog

Samedi 03 décembre

- Distribution des cadeaux aux enfants à l'occasion de St-Nicolas ainsi que les pensionnés + Goûter: Chocolat chaud, café, pâtisseries, c ramique, tarte etc..

NAMUR

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Salle KEGELAN

Rue Henri Lecocq 27 - 5000 Jambes

Pour info: Tél./ Fax : 081 30 06 62

OCTOBRE 2005

- Samedi 15 10.00 foyer sport: 1er championnat d'Echec organisé ASSNamurois (Bastide-Lioba) - foyer 7e tour final amicale de pétanque à Charleroi
 Dimanche 23 14.00 Réunion ordinaire, croque-monsieur et croque-madame, 8e jeu de Manille

NOVEMBRE 2005

- Samedi 5 15.00 9e Tournoi de Manille, Spaghetti et un verre de vin
 Samedi 19 10.00 foyer sport: 2ième Championnat d'Echec organisé ASSNamurois, (Bastide-Lioba)
 Dimanche 27 14.00 Réunion ordinaire, Fête de Nicolas pour tous, Miche

DÉCEMBRE 2005

- Samedi 10 10.00 foyer sport: 3ième Championnat d'Echec organisé ASSNamurois, (Bastide-Lioba)
 Dimanche 18 14.00 Goûter de Noël, remise des prix de Manille, Cotisation 2006.

TOURNAI

Association des Sourds et Malentendants du Tournais

Local: «Centre de Rencontre des Sourds», Rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai.

Tél./Fax: 069 84 18 59

E-mail: info@sourds-tournai.be

OCTOBRE 2005

- Samedi 1 11.30 Banquet traditionnel + jeu de cartes manille.
 Samedi 8 Bowling Coupe de Belgique organisé par KSKD Brugge.
 Samedi 8 Futsal Championnat de Belgique organisé par D.S.C. Leuven
 Lundi 10 17.00 Entraînements futsal à Omnisports du Tournais, rue Aimable Dutrieux à 7500 Tournai, jusqu'à 19.00
 Samedi 22 Futsal Championnat de Belgique organisé par S.C.S.Tournais.
 Lundi 24 17.00 Entraînement futsal à Omnisports du Tournais, rue Aimable Dutrieux à 7500 Tournai, jusqu'à 19.00

NOVEMBRE 2005

- Samedi 5 Futsal Championnat de Belgique organisé par Woluwé S.S.B.
 Dimanche 6 13.30 Réunion mensuelle. Jeux de cartes manille.
 Lundi 7 17.00 Entraînements futsal à Omnisports du Tournais, jusqu'à 19.00
 Vendredi 11 Bowling 15ème anniversaire de K.S.K.D. Brugge à Middelkerke.
 Samedi 12 Bowling 15ème anniversaire de K.S.K.D. Samedi 19 Bowling Championnat de Belgique Doublettes Mixtes organisé par S.C.S.Tournais.
 Samedi 19 Football en salle Coupe de Belgique.
 Lundi 21 17.00 Entraînements de futsal à Omnisports du Tournais, jusqu'à 19.00

DÉCEMBRE 2005

- Samedi 3 Futsal Championnat de Belgique organisé par K.S.K.D. Brugge.
 Dimanche 4 13.30 Fête de Saint-Nicolas pour les Petits Jeux de cartes manille.
 Lundi 5 17.00 Entraînements futsal à Omnisports du Tournais, jusqu'à 19.00
 Samedi 10 Bowling Championnat de Belgique Trio organisé par K.V.S.V.Gent.
 Lundi 19 17.00 Entraînement de futsal à Omnisports du Tournais, jusqu'à 19.00

VERVIERS

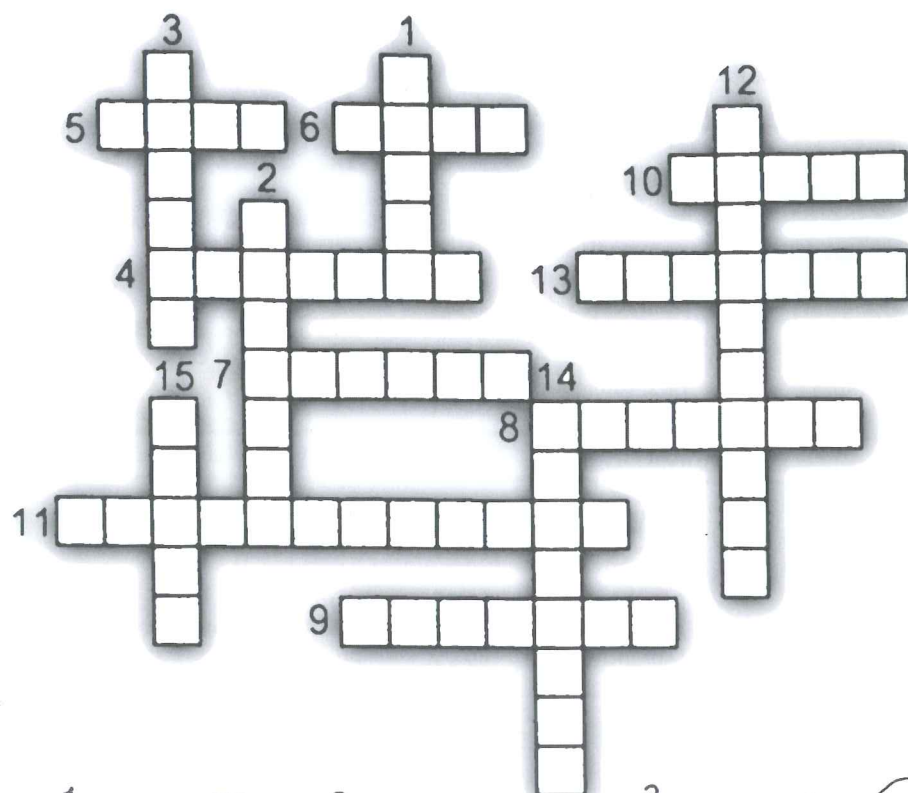
Amicale Silencieuse de Verviers

Local: Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy

Tél. / Fax : 04 365 55 45

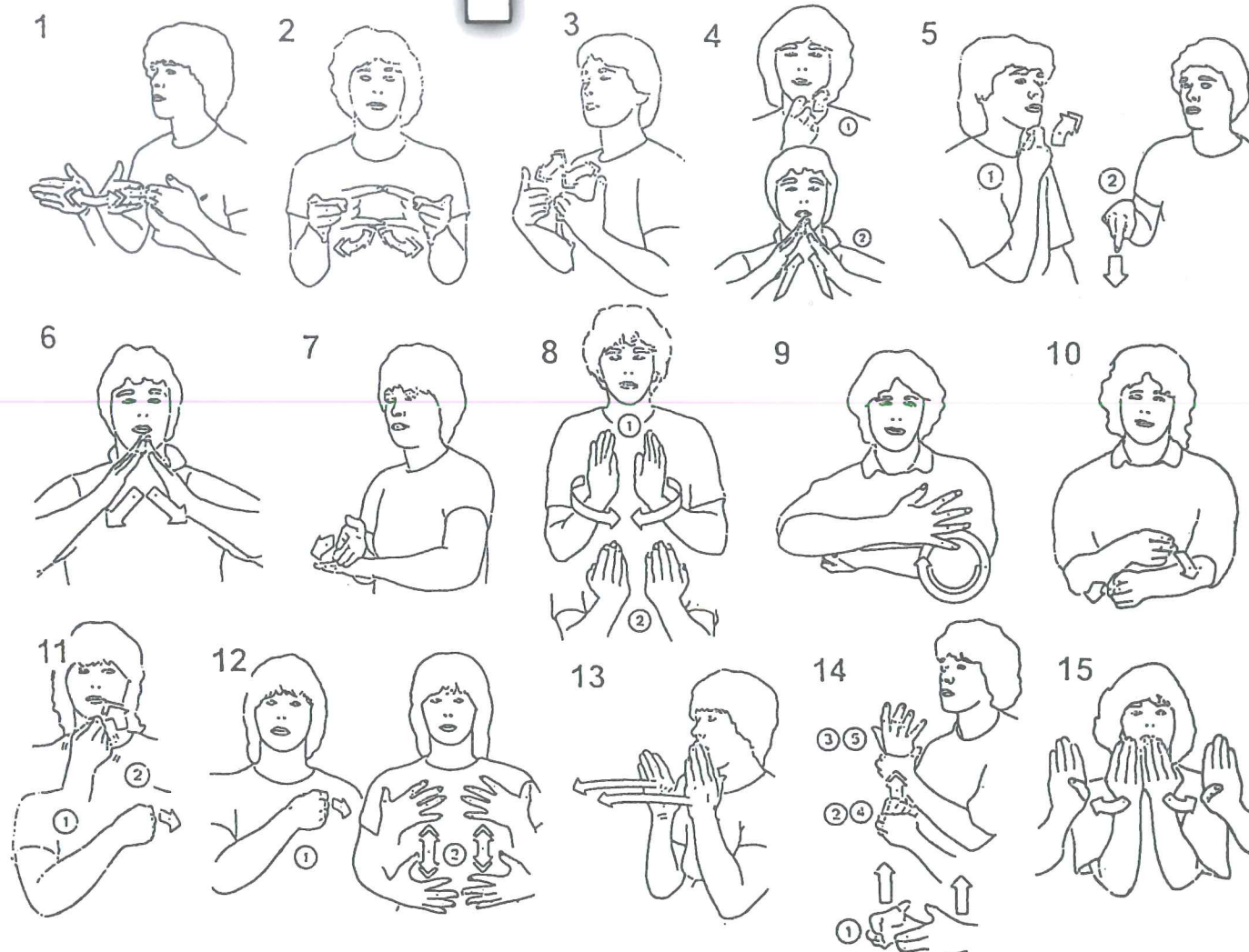
Porte ouverte le premier dimanche du mois à partir de 14.00

- Dimanche 2 octobre** 11.00 Messe l'Abbé de l'Epée à l'Eglise St-REMACLE à VERVIERS
 13.00 Banquet à la salle DERU.Début soirée projection J. HENRION par l'asbl " filmer et découvrir "
Dimanche 6 novembre Réunion ordinaire conférence sur le rôle de l'interprète par la S.I.S.W
Dimanche 4 décembre Goûter de la Saint-Nicolas



Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes

Adresse:
Rue Palais
d'Outre-Pont 458
1020 Bruxelles
Tél./Fax:
02 478 14 48
E-mail
cfls@belgacom.net



Centre de la Gravure

VISITES GUIDÉES EN LANGUE DES SIGNES

Le Centre de la Gravure organise des expositions temporaires consacrées au domaine de l'art imprimé et plus particulièrement à l'illustration, au graphisme, à la typographie, au livre, à l'affiche et à l'estampe.

Lors de chaque manifestation, une équipe éducative développe des activités pédagogiques destinées aussi bien aux adultes qu'aux enfants, groupes scolaires, IMP,... Ces animations sont variées et adaptées à chaque tranche d'âge: visites guidées, jeux-parcours, ateliers de gravure, stages,...

Dans un esprit d'ouverture à tous les publics, le Service Éducatif accueille désormais des personnes sourdes et malentendantes dans le but de favoriser la découverte de l'art et de le rendre ainsi plus accessible.

Dès le mois d'octobre, des visites guidées en langue des signes seront proposées aux visiteurs. Ces nouveaux parcours gestuels, dirigés par une guide du Centre de la Gravure et une "aide à la communication en langue des signes", seront accessibles uniquement sur rendez-vous.

Les réservations peuvent se faire soit par e-mail : edu@centredelagravure.be, soit par téléphone 064 27 87 21.

Le prix de chaque visite prévue pour un groupe de 25 personnes maximum est de 50 Euros (semaine et week-end).

Site internet : www.centredelagravure.be

Union des Sourds et Malentendants de la République Tchèque

18^e FESTIVAL DE PANTOMIME DES SOURDS

15 - 20 novembre 2005

Dans un théâtre de pantomime accessible au sourds et malentendants, se succéderont les meilleurs de la pantomime produit par les sourds. Le but est d'encourager la participation des sourds dans la création et le développement des arts dramatiques et de soutenir et développer les initiatives créatives des sourds.

Infos pour participation ou l'inscription
European Centre Pantomime of the Deaf (ECPN)
Vodova 25 - 612 00 BRNO - République Tchèque

Tél.: 0042 541 212 401
Fax: 0042 541 211 389
E-mail: ecpn@ecpn.cz
www.d-centrum.cz

Lille - Palais des Beaux Arts

VISITE GUIDÉE EN LANGUE DES SIGNES

Dimanche 27 novembre 2005 à 16h00

Visite de l'exposition Le Blondel, un regard photographique sur Lille au XIXe siècle

Visite guidée : 3 euros

Palais des Beaux Arts
Place de la République
59000 LILLE

Inscriptions par e-mail :
reservationpba@mairie-lille.fr
ou par fax : 0033 3 20 06 78 61

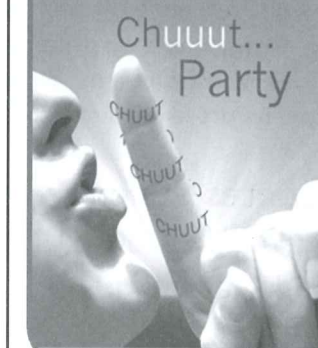
Les sourds et l'image L'image des sourds

Samedi 5 novembre 2005 - 9h30

Voir article à la page 13 de ce Sournal.

Lieu
Centre Culturel Jacques Franck
Chaussée de Waterloo 94 - 1060 Bruxelles
Tél. / Fax: 0032 2 649 33 40
www.centremultimedia.org/fifi

Silence !
Il est interdit de parler. Seuls l'écrit, les gestes et les mimiques sont permis.



Chuuut Party

Dates provisoires
Vendredi 4 novembre
Vendredi 2 décembre
(vérifier régulièrement sur www.ffsb.be)

De 23h00 à minuit

Le Claridge
Chaussée de Louvain
24 - 1210 Bruxelles

Entrée à 3 euros pour les heureux possesseurs de la Carte membre FFSB (voir page 31)



R actions des sourds face aux d cisions du Congr s de Milan

En 1880, le congr s de Milan a d cid  de supprimer la langue des signes dans l' ducation des jeunes sourds laissant ainsi la place   un enseignement purement oraliste. Suite   cette d cision, les sourds intellectuels fran ais se sont soud s pour cr er un mensuel intitul  La d fense des sourds-muets - Journal de leurs int r ts.

Ce p riodique commencera sa parution en 1885. Les textes de r action rev tent un caract re plut t violent. Les r dacteurs sont contraints d'employer ce ton virulent car, en cette fin du 19  si cle, le gouvernement fran ais ignore totalement les revendications des sourds. Cette  poque n'est aucunement comparable   la n tre o  la langue des signes est de plus en plus appr ci e.

Dans *La d fense des sourds-muets* paru en mai 1885,   la page 37, nous pouvons lire une lettre de M. LIMOSIN. Cet auteur exprime son regret de constater que «l'institution des Sourds-Muets de Nancy est actuellement au pouvoir des Chevaliers de l'articulation. C' tait pr vu depuis le d c s du regrett  directeur Joseph Piroux [NDLR: il  tait  galement sourd].». En effet, l'Institut est dirig  par des adeptes de la m thode oraliste : le directeur FRANCK et l'inspecteur CLAVEAU. LIMOSIN d ploire que ces deux personnes mettent   mal tout le travail effectu  par, entre autres, l'Abb  DE L' P E, l'Abb  SICARD et VAISSE qui consistait   construire l'intelligence des sourds en conservant leur langage dit «mimique».

LIMOSIN ne m che aucunement ses mots. Pendant ses grandes vacances de septembre 1885, il rencontra un gar on sourd de 15 ans. Il se fait que celui-ci est scolaris  dans une institution assez importante o  est «rigoureusement bannie la m thode fran aise des signes». Nous vous retranscrivons un extrait de son texte qui laisse transpara tre sa critique cinglante   l'encontre des cons quences du Congr s de Milan : «Les personnes pr sentes  taient

Les personnes pr sentes  taient quelque peu  merveill es de l'entendre parler   la fa on du Perroquet



Enseignement de la parole
(photo INJS)

quelque peu  merveill es de l'entendre parler   la fa on du Perroquet, quand je lui posai la question par  crit et s par ment ces trois simples questions : 'Quel  ge as-tu ? - As-tu soif ? - Que fait ton p re ?' Au lieu d'y r pondre, il ne fit que les r p ter, en hurlant, sans y rien comprendre; comme tous les sourds-muets Jacquots [NDLR: surnom qu'on donne aux perroquets], lesquels ont la d testable manie de r p ter servilement et stupidement les paroles, et surtout les questions qu'on leur pose soit par  crit soit de vive voix.

Vivement press  par son p re de r pondre aux miennes, il  crivit   t tons, et avec beaucoup d'h sitation : 'J'ai sage - Il a soif - Il fait mon p re.' Ces idiotismes hideux ont cruellement

affect  le p re, et  c ur  l'auditoire. Ils ne m'ont nullement surpris, moi qui ai suivi la m thode Vaisse pendant neuf ann es.

Invit e par moi   se faire lire sur les l vres, ma femme dit   plusieurs reprises, mais en vain,   cet idiot improvis  : 'Aimes-tu boire ?' Il lui fut impossible de se faire comprendre. Le p re intervint alors, et renouvela   son fils la m me question. Celui-ci approcha de la bouche de l'auteur de ses jours.

Apr s avoir longuement fouill  des yeux les l vres et surtout la langue de son p re, il se mit    crire le plus b tement du monde : *Amour. Je me dispenserai de d crire le d sespoir du pauvre p re, et l'indignation de l'auditoire.*»

Ainsi, la r action des sourds qui avait suivi l'enseignement dans la lign e de l'Abb  de l' p e en passant par VAISSE s'est r sum  en une profonde indignation. Les  l ves sourds n'avaient malheureusement leur mot   dire...

Photo: Tir e du livre *L'histoire des sourds - Recueil d'informations*, GERDAY Claude et THOMAS Val rie



France

La Marseillaise en langue des signes sous l'Arc de Triomphe

<http://fr.news.yahoo.com/050615/5/4gppd.html> , 16/6/2005

Paris (AP) - La com dienne Emmanuelle Laborit, accompagn e de quatre com diens d'IVT (International Visual Theater), a interpr t  en langue des signes l'hymne national «La Marseillaise» sous l'Arc de Triomphe mercredi en fin d'apr s-midi.

Auparavant, le pr sident de l'association des sourds avait raviv  la flamme du soldat inconnu et des personnes sourdes et muettes ont d pos  une gerbe sur la tombe. Plusieurs dizaines de personnes sourdes et muettes de tout  ge ont particip    la manifestation, se joignant aux militaires et la fanfare   l'appel



du Centre des monuments nationaux, le Monum.

Cette manifestation avait lieu dans le cadre de la semaine d'accueil des personnes handicap es de l' le-de-France qui s'ach vera vendredi. «Il y a tout un message d'espoir et de fraternit », a d clar  Jacqueline MAILL , administratrice de la basilique de Saint-Denis et coordinatrice du projet,   l'Associated Press. Elle s'est f licit e de cette manifestation qui a offert aux personnes sourdes et muettes une «participation plus active» dans les repr sentations nationales. AP

En bref...

Les sourds pourront signaler par sms une odeur de gaz

Vers *l'Avenir* , 9/6/2005

Les sourds, les malentendants et les personnes sujettes   un trouble de la parole peuvent depuis peu, en Flandre, signaler par sms une odeur de gaz, une panne de courant ou tout autre situation dangereuse li e au gaz ou   l' lectricit .

Comment dites-vous ?

Direct 27/6/2005

La surdit  est un handicap grave et irr versible. Ce ph nom ne en pleine expansion dans notre soci t  frappe indiff remment jeunes et moins jeunes. La D fense dont le personnel est, par nature m me de son activit , largement expos  au bruit, met tout en  uvre pour  chapper   cette spirale, aux cons quences sociales et profes-

sionnelles d astreuses.

La police plus proche des malentendants

Vers *l'Avenir*, 10/6/2005

Pas simple de communiquer quand on est sourd et/ou malentendant. Sensible   ce probl me, l'inspecteur de proximit  d'Aiseau-Prezle, Patricia Charlier, a appris le langage des signes.

Pour briser leur petit monde du silence

Nord Eclair 30/6/2005

20% des plus de 50 ans connaissent des probl mes de surdit , avec parfois des cons quences difficiles.

Apprendre   parler avec les mains

Le Jour -  dition Huy- Waremme

9/6/2005

Huy - cours de langue des signes en promotion sociale.

Certains examens oraux se d roulent dans le silence. C'est le cas des cours de langue des

signes en promotion sociale : un succ s depuis 2 ans.

Elle nous fait sign tous les soirs

Le Soir Magazine 25/5/205

Annie Gillet est interpr te gestuelle au JT de la RTBF, depuis 15 ans. Elle nous en parle...

Tous ces articles peuvent  tre consult s au CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDIT  (C.I.D.S.)

Ce service a  t  cr e gr ce   l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services



Rue Van Eyck 11a Bo te 4
1050 BRUXELLES
T l.: 02 644 69 01
(M me L. Lallemand)
Fax: 02 644 68 44
E-mail: cids@ffsb.be

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h00   12h30 -de 14h00   16h30
Dernier samedi du mois de 14h   16h30
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS!

La santé mentale

Quand on parle de santé mentale, on pense souvent maladie mentale et même folie. Pour bien comprendre d'où vient ce terme, il faut remonter un peu dans l'histoire.

À u début du 19^e siècle naît la psychiatrie. On pense qu'il est possible de guérir les malades mentaux en les plaçant dans des asiles et en leur administrant ce que l'on appelait «un traitement moral». Ces asiles ont aussi pour fonction de protéger la société en les mettant à l'écart.

À la fin de la première guerre mondiale, le climat social change, les premiers syndicats sont créés, la vie économique et sociale s'améliorent, les progrès de la médecine avancent et on commence à s'interroger sur la notion de santé. Il ne s'agit plus uniquement de vouloir soigner les malades mais également de réfléchir aux conditions qui permettent de rester en bonne santé physique et en bonne santé mentale et de les améliorer. On parle alors de prévention.

On crée alors en 1923 la ligue nationale belge d'hygiène mentale. Elle est composée de professionnels représentant tous les domaines de la vie d'une personne : médecins, magistrats, professeurs, biologistes, fonctionnaires de l'état, hommes politiques, ... Son but est de théoriser, de promouvoir, d'informer et de maintenir la santé mentale des gens.

On va s'intéresser notamment aux conditions de travail, on tentera de dépister les futurs délinquants, à évaluer les capacités scolaires des enfants, à la protection de la future maman et de l'enfant, ... On tentera également d'améliorer les conditions de vie des malades mentaux dans les asiles et on créera d'autres lieux de soins plus proches de la population. La médication va évoluer et permettre à certains de sortir de l'hôpital psychiatrique

C'est ainsi que l'on passe d'une vision médicale de la santé mentale et de l'isolement des malades mentaux dans des asiles à une vision plus large où la santé mentale devient l'affaire de tous et concerne tous les domaines de la vie d'une personne.

On définit et on évalue la santé mentale de quelqu'un en fonction de sa capacité à pouvoir :

- utiliser et exprimer ses émotions de façon adéquate dans ses actions et ses comportements
- raisonner, réfléchir pour adapter ses gestes et son comportement aux circonstances
- s'adapter et s'intégrer dans un environnement et

d'entretenir des relations avec les autres.

Il faut aussi ajouter que la santé mentale est en lien direct avec la santé physique. On s'est rendu compte que l'on ne peut plus dissocier d'une part le mental et d'autre part le physique. Exemple : certaines maladies mentales peuvent avoir certaines causes physiques et/ou génétiques et inversement. La maladie " physique " a souvent des conséquences sur le moral et inversement. Être bien dans son corps influence souvent la façon dont on se sent dans sa tête.

D'autres facteurs peuvent influencer notre santé mentale : la perte d'un travail, des conflits dans la famille ou dans le couple, une enfance difficile, la perte d'un proche, problème d'alcoolisme, l'annonce d'une maladie, ... On a tous vécu plus ou moins fort des moments où l'on se sent moins bien à cause d'un événement extérieur ou sans savoir toujours pourquoi. Cela peut souvent aider d'en parler

Qu'est-ce qu'un service de santé mentale ?

Il est composé d'une équipe de psychiatres, de psychologues et d'assistants sociaux. Ces services ont pour mission d'aider toute personne qui éprouve des difficultés psychologiques à un moment de sa vie ou depuis «toujours» (que l'on définit par : maladie mentale «chronique» comme la psychose). Comment? en leur offrant une écoute et un soutien et/ou parfois quand c'est nécessaire une aide médicamenteuse. Il a aussi une mission d'information et de prévention de la santé mentale dans la population (dans les écoles, les institutions, ...).

Le Service de Santé Mentale pour Personnes Sourdes, réseau wallon a pour mission plus spécifique d'offrir une aide psychologique aux personnes sourdes et à leur entourage avec une équipe respectueuse de la culture sourde et qui connaît la langue des signes. Ce service est subsidié par la région Wallonne. Les permanences se font à Namur, Liège, Libramont et La Louvière.

Service de Santé Mentale pour Personnes Sourdes
Rue Baron Fallon, 32
5000 Namur
Tél : 081/728.778
GSM : 0498/26.08.62
Fax : 081/728.779
E-mail : ssms@skynet.be

Le Service de Santé Mentale pour Personnes Sourdes, réseau wallon a pour mission plus spécifique d'offrir une aide psychologique aux personnes sourdes et à leur entourage.



L'Assurance Incendie renommée «Assurance Globale Habitation»

L'Assurance Incendie a changé de nom car elle ne couvre pas seulement les incendies!

Le législateur impose que les assurances habitations donnent un certain nombre de garanties de base qui assurent une indemnisation des dommages matériels causés par l'incendie, l'explosion (exemple: explosion de gaz...), l'implosion (d'un téléviseur...), la foudre (incendie suite à la foudre...), les attentats et conflits du travail, le heurt par un animal, le heurt par tout moyen de transport (voiture qui percute la façade de la maison...), la chute d'un arbre sur le bâtiment et la tempête.

Les entreprises d'assurances étendent généralement les garanties de base aux dommages causés par l'action de l'électricité sur les installations et appareils électriques (dégâts aux appareils électriques suite à une surtension...), la fumée ou suie (suite au fonctionnement défectueux d'un appareil de chauffage...), le gel malgré les mesures préventives effectuées, la grêle, le poids de la neige ou de la glace sur les toitures, l'eau (rupture de canalisation, débordement des gouttières, des sanitaires ou d'appareils électroménagers, infiltration de l'eau par le toit...), le bris de vitrages (vitres de fenêtres, de véran-

das...), un vol (dans certains cas, cette couverture n'est acquise qu'en prenant l'option «garantie vol») ou acte de vandalisme pour ce qui concerne les détériorations immobilières (détérioration d'une porte ou fenêtre...) et la décongélation (perte du contenu d'un congélateur...).

En cas d'inondation reconnue comme telle par un arrêté royal, c'est le Fonds des Calamités qui intervient. Il est possible d'ajouter une protection



en cas d'accident, sans assurance rien n'est remboursé dans votre appartement! L'assurance habitation interviendra aussi pour les dommages que votre logement et son contenu viendraient à causer à des tiers (voisins ou autres) comme c'est le cas de dégât des eaux causé chez vous et qui s'étend chez votre voisin. Les dégâts peuvent se chiffrer en dizaines de milliers d'euros si le bien que vous louez en viendrait à être endommagé par un sinistre tel qu'un incendie ou dégât des eaux pour lequel vous pourriez être tenu pour responsable. Si vous n'avez pas d'assurance, c'est vous qui devrez payer de votre poche!

L'assurance rembourse :

- Les dégâts de la maison pour réparer ou reconstruire
- Le contenu de la maison (meubles, Hi-Fi). Les animaux domestiques en font partie!

Pour calculer le montant de l'assurance à payer, il faut estimer la valeur de l'appartement et de son contenu. Pour la valeur du logement, on regarde la valeur, la superficie et le nombre de pièces. Pour le contenu de l'appartement, il est possible de faire un inventaire (liste des meubles et des objets). Il est important de bien évaluer le montant des biens à assurer! En cas d'accident le remboursement sera effectué sur base des montants donnés.

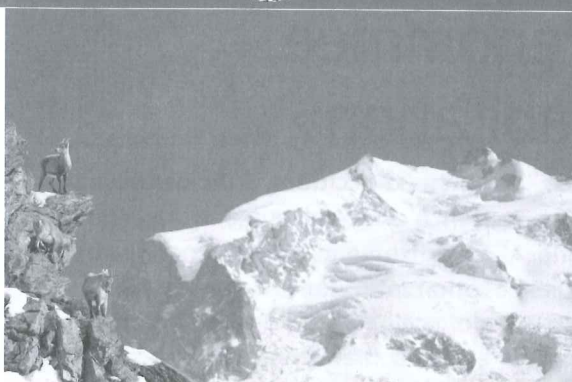
Êtes-vous bien assurés ?

Site: www.assuralia.be

L'assurance habitation interviendra aussi pour les dommages que votre logement et son contenu viendraient à causer à des tiers.



Patchwork d'infos



Une ascension pour la reconnaissance de la langue des signes italienne

Lundi 4 juillet 2005, à l'aube, M. Enzo CECCA, un athlète sourd italien bien connu, qui a gagné la médaille d'or avec son équipe de football lors des Jeux Olympiques Sourds (maintenant Deaflympics) en 1985, et M. Roberto SALERNO, sénateur de la République italienne, ont gravi le sommet du Monte Rosa (4.250 Km de haut) où ils ont levé le drapeau jaune orné du symbole de la Langue des signes italienne et du drapeau italien tricolore. Dimanche 3 juillet 2005 ils ont quitté la ville Alagna Valsesia, où quelques centaines de personnes sourdes italiennes de beaucoup de régions d'Italie sont venues saluer M. CECCA, M. SALERNO et le guide alpestre, Roberto WALZER. Le but de cette ascension est d'attirer l'attention publique en vue d'accélérer l'adoption par le Parlement italien de la loi reconnaissant la langue italienne de signe. En effet, après deux résolutions du Parlement européen (le premier en 1988 et la seconde en 1998) réclamant l'identification des langues de signe dans chaque État membre de l'Union européenne, beaucoup de pays européens ont reconnu leur langue des signes nationale, mais le Parlement italien ne l'a toujours pas fait.

ww.ens.it

Manifestation en caleçons des sourds et muets sud coréens

Les sourds et muets sud coréens n'ont pas froid aux yeux (et ailleurs non plus). Le mardi 6 septembre, ils organisaient une manifestation à Séoul afin de demander de nouvelles législations pour lutter contre la discrimination envers les handicapés. Ils veulent que le Parlement vote de nouvelles lois leur permettant notamment de conduire des poids lourds ou imposant des sous titres sur tous les programmes télévisuels.

<http://www.liberation.fr>



www.websourd.org

Nos voisins sourds français ont élaboré un site internet d'information qui s'articule autour de huit thèmes: s'informer, ouvrir, se renseigner, échanger, apprendre, acheter, websourd et outils. Ce site constitue un modèle du genre pour une société de l'information adaptée aux sourds.

Th.B.

Abonnez-vous à la Newsletter de la FFSB!

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFSB en introduisant l'adresse internet <http://www.ffsb.be>

Le fabuleux destin de... Robert Mathé

Unanimement reconnu comme une figure emblématique tant dans le monde des sourds que dans les milieux entendant, sportif et artistique, Robert Mathé est le seul sourd ayant côtoyé et servi les grandes stars de la boxe, de la musique et du cinéma.

Robert Mathé, tour à tour, boxeur, athlète, commissaire, coureur cycliste, fabricant de protège-dents, photographe chez L'Equipe, ambulancier; entraîneur et masseur attiré des grandes salles de boxe parisiennes tels Jean Bretonnel, Roger Bensaïd et José Jover auprès des plus grands boxeurs français et étrangers comme Max Cohen, Jean-Claude Bouttier et Carlos Monzon pendant près de 40 ans (!), garde du corps de Jean-Paul Belmondo, chauffeur du

célèbre boxeur, Georges Carpentier; fondateur et président d'honneur d'un club de boxe; soigneur de l'équipe de Normandie de cyclisme; préparateur physique du pilote de motocross, Jacky Vimond et des pilotes d'automobile aux 24 Heures du Mans, est devenu un témoin exemplaire.

Passionné de chasse sous-marine, ce sympathique reporter des sportifs a également décroché, au grand étonnement des responsables de l'époque, une troisième place au championnat d'Europe.

Par des portraits émouvants et des anecdotes drôles voire cocasses, ce livre raconte la vie d'un personnage hors du commun.

Révélation sur un sportif sourd - Entretien avec Patrice GICQUEL. Éditions L'Harmattan (2005) www.editions-harmattan.fr

Le fabuleux destin de... Robert Mathé

Révélation sur un sportif sourd



Entretien avec Patrice GICQUEL

L'Harmattan

Sournal 87 - ERRATUM

À vos calculettes!

Un certain Jacques nous écrit sur le Forum du site de la FFSB (www.ffsb.be) pour signaler une erreur de mathématique: «Dans l'article "Région Bruxelles-Capitale", page 4, une énorme erreur de calcul de surface s'est glissée. Il est physiquement impossible qu'un habitant occupe une surface au sol de 0,16 m². Ce n'est même pas la surface d'un seul pied! Voici le bon calcul: 1 km², c'est 1 km sur 1 km ou bien 1.000 m sur 1.000 m. Donc 1 km² égale 1.000.000 m². Comme il y a 1 million d'âmes sur 162 km² ou 162.000.000 m², ça fait tout simplement 162 m² par habitant. J'octroierais un bonnet d'âne à l'auteur de cet article.»

La rédaction du Sournal accepte le bonnet d'âne et remercie Jacques pour sa juste observation.

Déménagement cybernétique

À la page 5, nous avons inscrit pour le Service d'Interprétation pour Sourds de Bruxelles (SISB) cette adresse mail sisb.infosourds@skynet.be. La vraie adresse est sisb@infosourds.be.

38 mois, 18 mois, et mois, et mois...

À la page 21, nous lisons: «L'inauguration a eu lieu le 25 septembre 1979 pour le centre et le 1er novembre 1979 pour le deuxième. Le conseil d'administration a nommé Luc WALRAEDT comme directeur entendant. Celui-ci m'a proposé de travailler comme chef-éducateur avec lui. Il démissionnera 18 mois plus tard.» La dernière phrase est à lire comme suit: «Il démissionnera 38 mois plus tard.» Avouons qu'une différence de 20 mois n'est pas négligeable.



Du côté de l'emploi

Muriel BRUNNEVAL, Muriel PREVOT, Pascale VAN DER BELEN

«Des métiers ont besoin de vous...»

Tel est le titre d'un article du journal *Le Soir* du mardi 23 août 2005. A la lecture de celui-ci, nous découvrons que certains métiers manquent de bras. Parmi ces «fonctions critiques», il y a des emplois accessibles aux sourds et ce même en Région bruxelloise.

Des initiatives encourageantes sont à souligner tel que le coup de pouce de l'Onem pour encourager les jeunes à s'engager dans une formation menant à une «fonction critique» ou le projet pilote Eole.

Des emplois accessibles aux sourds

Nous avons déjà abordé ce sujet en 1999, lors du 1^{er} Forum Formation-Emploi des Sourds... Nous nous référons alors à un article écrit par un sourd français, Marc Renard. D'après ce dernier : «Face à tant de diversité, la tentation est grande de dire que tous les métiers sont accessibles aux sourds. D'autant que pour un même métier, il y a des pratiques différentes : un pharmacien sourd aura plus de chance de s'intégrer dans un laboratoire de recherche que de servir des clients au comptoir...»

Toutefois, mieux vaut rester réaliste et mettre toutes les chances de son côté. Dès lors, nous vous déconseillons

les top des fonctions critiques pour employés en Région bruxelloise à savoir : secrétaire, téléphoniste-réceptionniste et secrétaire de direction. Par contre, la plupart des autres métiers cités à titre de «fonctions critiques» nous semblent accessibles aux sourds, qu'ils soient manuels ou intellectuels.

Ces «fonctions critiques» ne visent pas nécessairement de métiers «maudits». Pourquoi alors ces métiers sont-ils «boudés»? Les causes de cette pénurie de candidats sont multiples: problèmes de qualification et de formation, mobilité, langues, manque d'expérience ou, tout simplement, ignorance de l'existence des possibilités d'emploi dans ces professions. Soulignons au passage que bon nombre des «fonctions critiques» relèvent de l'enseignement technique et professionnel qui souffre d'un problème de valorisation et d'adaptation aux besoins des

entreprises.

Pour le reste, nous vous invitons à interpréter vous même les listes des «fonctions critiques» ci-dessous.

Particularité de la Région bruxelloise

Les listes montrent qu'il existe des divergences entre la Wallonie et Bruxelles d'où l'intérêt de reprendre l'entièreté du tableau publié dans le *Soir* du 23 août 2005.

D'une manière générale, les particularités de la Région bruxelloise sont :

- La primauté des emplois de services sur les emplois techniques ou ouvriers.
- Les exigences linguistiques dues à sa vocation nationale et internationale
- Le taux de demandes d'emploi

le plus important: 23% contre 18% en Wallonie et 8,1% en Flandre.

Dès lors, la recherche d'un emploi peut s'avérer plus difficile en Région bruxelloise pour un sourd. Les autorités compétentes en sont conscientes puisqu'elles soutiennent un grand nombre d'initiatives qui contribuent à l'intégration professionnelles des sourds bruxellois. Il y a notre service Recherche Active d'Emploi (partenariat RAE de l'Orbem) mais également notre service d'interprétation (agrément COCOF), nos ateliers d'informations (partenariat avec Bruxelles-Formation), les formations de l'asbl Alpha-Signes (partenariat avec Bruxelles-Formation), les cours d'informatique de la Maison des Sourds de Bruxelles (partenariat avec Bruxelles-Formation), des services d'accompagnement pour

Avec le soutien de



sourds tel que l'Escale ou le Bataclan (agrément COCOF), etc.

Le coup de pouce de l'Onem

L'objectif est de permettre à toute personne qui souhaite suivre une formation complémentaire de bénéficier immédiatement d'allocations de chômage si cette formation concerne une «fonction critique». Dès le premier jour, cette personne peut obtenir l'accès aux études menant à une de ces fonctions en pénurie sans devoir attendre une année de chômage pour recevoir ses indemnités.

Le projet pilote Eole (Entreprises, Ondernemingen, Leerlingen, Éléves)

Ce projet vise à satisfaire les «fonctions critiques» en favorisant une étroite collaboration entre les écoles professionnelles et techniques et des entreprises. Les premières actualisant leurs programmes scolaires, les secondes en offrant la possibilité d'utiliser leurs infrastructures et d'effectuer des stages.

À BRUXELLES

Ouvriers

- 1 Electromécanicien et/ou technicien en électromécanique
- 2 Electricien et/ou technicien en électricité
- 3 Tourneur
Fraiseur
- 5 Plombier
Electricien et/ou technicien en électronique
Chauffeur de camion
Mécanicien auto
- 9 Cuisinier, traiteur et restaurateur
Installateur d'air conditionné
- 11 Autres techniciens
- 12 Boucher
Cariste
- 14 Menuisier
Serveur(se)
Personnel de nettoyage ou de ménage
- 17 Boulanger
- 18 Tuyauteur ou autre ouvrier du métal
- 19 Personnel de cuisine
Tôlier ou carrossier
Préposé aux machines
Soudeur

Employés

- 1 Secrétaire
- 2 Téléphoniste-réceptionniste
Comptable
- 4 Secrétaire de direction
Employé au service du personnel
- 6 Employé administratif
Aide-comptable
- Employé commercial
- Employé de magasin
- 10 Vendeur
Employé helpdesk
- 12 Responsable comptabilité
- 13 Sténo et dactylo
Analyste financier
- Employé en assurance/employé de banque
- 16 Employé au comptoir (tourisme, bureau de location,...)
- Employé télévente/télémarketing
- Collaborateur marketing
- Dispatcher
- 20 Responsable service à la clientèle ou service clientèle externe
Employé logistique

Source : Le Soir

Publi-rédactionnel

Postuler dans l'administration fédérale

En février 2005, le Ministre de la Fonction publique, de l'Insertion sociale et de l'Egalité des chances, a publié un plan d'action pour valoriser la diversité au sein de l'Administration publique fédérale. Ce plan d'action, prévoit dans un premier temps, une série d'actions en faveur du recrutement de trois groupes cibles : les personnes présentant un handicap, les personnes étrangères ou d'origine étrangère et l'égalité entre les hommes et les femmes.

La Cellule Diversité du Service Public Fédéral Personnel et Organisation est chargée de la mise en œuvre de ce plan d'action au sein de l'administration. Pour ce faire, elle collabore avec le Selor (bureau de sélection de l'administration publique), pour les actions sur le recrutement et l'IFA (Institut de Formation de l'Administration) pour les actions de formation et de sensibilisation.

Très prochainement, le Selor va organiser une sélection générale de niveau C pour le recrutement d'assistants administratifs et techniques. Les candidats qui auront réussi le concours seront placés dans une réserve de recrutement qui est valable pour toute l'administration durant une période de deux ans.

Afin de favoriser le recrutement des personnes présentant un handicap, la Cellule Diversité mène une campagne de communication spécifique en diffusant cette annonce via le milieu associatif. La Fédération Francophone des Sourds de Belgique a répondu favorablement à cette initiative.

Pour obtenir plus d'information sur la politique de diversité et d'égalité des chances menée par l'Administration fédérale, vous pouvez télécharger le plan d'action «Valoriser la diversité au sein de l'Administration publique fédérale» sur le site www.p-o.be et cliquez sur «Publication» ou contacter la Cellule Diversité par mail : diversite@p-o.be

L'annonce de recrutement se trouve à la dernière page

Par ailleurs, si vous souhaitez obtenir plus d'information sur les procédures de sélection et sur les adaptations des sélections pour les personnes présentant un handicap, le Selor organise une Journée Découverte Entreprises le dimanche 2 octobre de 10 à 17h. - Boulevard Bischoffsheim, 15 à 1000 Bruxelles.



Union européenne des sourds

25 pays pour l'EUD

Du 13 au 15 mai 2005, l'Union européenne des sourds (EUD) a tenu l'Assemblée générale au Luxembourg. Ce fut aussi l'occasion d'organiser un séminaire sur le thème «La diversité contre les discriminations».



Les 25 pays de l'union européenne et d'autres pays (tels que la Russie, la Suisse, la Turquie,...) furent présents aux trois journées riches en événements. La Belgique comptait deux représentants : Bernard FLEURUS pour la Fédération Francophone des Sourds de Belgique et Filip VERSTRAETE pour la Federatie voor Vlaamse Doven. Deux ans auparavant, seulement les 15 pays étaient représentés lors d'un rassemblement similaire. Avec près de trente pays cette année, l'EUD a pour ainsi dire redoublé d'efforts pour pouvoir accueillir un peu près le double de pays.

Le séminaire s'est déroulé sur le campus universitaire «Walferdange» situé au Luxembourg. Trois écrans facilitaient la visibilité et la compréhension des exposés : un au milieu pour l'orateur, un à droite le texte sténographié en direct et un à gauche pour l'interprète.

L'anti-discrimination, thème déjà abordé l'année passée, fut l'objet d'une discussion finale portant sur trois points : la Convention internationale des droits des personnes handicapées, la Charte sociale européenne et l'expérience de l'Union européenne. L'EUD affirme avoir progressé sur plusieurs dossiers notamment en matière de collaboration avec l'Union européenne (UE), le Congrès de l'Europe et l'European Disability Forum.

La Convention internationale des droits des personnes handicapées

Le président de l'EUD, Kund SØNDERGAARDE, en fin de mandat, a rappelé que les droits, les lois anti-discriminations ne sont pas égaux dans tous les pays. L'objectif est la Convention internationale des droits des personnes handicapées qui est axée sur le programme d'action selon trois objectifs principaux : améliorer la compréhension des questions relatives à la discrimination, développer la capacité à aborder la discrimination efficacement et Promouvoir les valeurs soutenant la lutte contre la discrimination. Ainsi, l'EUD peut être mobilisée pour faire pression sur un pays qui manque de respect envers droits de l'homme. Les pays les plus avancés dans ce domaine sont les pays scandinaves ; viennent ensuite les pays de l'Est et, au bas de l'échelle, les pays centraux et orientaux (Chypre, Malte, Estonie,...). L'Espagne a estimé qu'il lui faudrait entre 15 à 20 ans pour arriver au même niveau que les pays scandinaves.

La Charte Sociale Européenne, quant à elle, est jugée comme un modèle du genre pour tous les pays européens. Il existe certes la Charte des Sourds en Belgique, mais elle n'est pas aussi développée et s'avère incomplète. La Charte Sociale Européenne peut venir compléter celle de la Belgique.

Informations sur la Charte : www.coe.int.

Assemblée générale de l'EUD

La vingtième Assemblée générale fut très riche en nouvelles idées, nouvelles propositions et nouveaux candidats. Déjà, ce n'est pas le président de l'EUD qui anime l'Assemblée Générale mais une personne extérieure à l'EUD, Jeff MC WHINNEY. Craig CROWLEY succède à Mme Helga STEVENS et officie au sein de l'EUD en tant que nouveau directeur exécutif. Depuis peu, il a également fait partie du Comité EDF (European Disability Forum) devenant le premier sourd à être membre de l'EDF. Son but est clairement exprimé : multiplier les activités spécifiques aux sourds et assurer une grande représentation de la communauté sourde auprès de l'EDF. Cela augure une meilleure collaboration, plus efficace, avec l'EUD.

Pour l'année 2005, l'EUD avec l'arrivée de 10 nouveaux pays venus de l'Europe centrale et orientale comme Chypre, Slovaquie, République Tchèque, Norvège, Islande, Serbie-et-Monténégro... La Turquie, la Russie, la Suisse, la Croatie, la Serbie et la Roumanie étaient invitées comme observatrices.

Citons parmi les moments forts les élections des candidats EUD. Vu son âge, Kund SØNDERGAARD a souhaité se retirer après 15 années de présidence. Helga STEVENS (Belgique) a postulé pour le poste de Présidente EUD. Seule et unique candidate, elle fut élue majoritairement (un seul vote négatif). Pour ce qui est de la vice-présidence, 3 candidats se sont présentés : Adrien PELLETIER (France), Jaannis YALLOUROS (Grèce) et Berling STEFANSDDOTTIR (Islande). Après les trois tours de vote secret, Adrien PELLETIER remporte les suffrages intègre un Conseil d'Administration nouvellement composé de Berglind STEFANSDDOTTIR, Jaannis YALLOUROS et Kajetarre MACIESJKA-ROZAU (Pologne). La Belgique reste donc présente au sein de l'EUD, de nouveau grâce à Helga STEVENS, cette fois-ci à la présidence. Sa voisine hexagonale, la France, en est à sa première expérience.

L'EUDY (Y pour Youth = "jeunesse" en français) a pour président Thomas PHILIP. Il n'est pas à cours d'activités, témoins le séminaire des jeunes à Budapest (Hongrie, du 20 au 23 octobre 2005) et la Coupe d'Europe en Irlande (du 07 au 17 août 2006).

La France mérite aussi d'être saluée pour ses propositions ambitieuses sur le plan européen. Le responsable de coordination de la France pour les Sourd Senior, George CHARBON, émet la proposition de création d'un EUD Senior. Cet organe travaillerait entre autres à la défense des intérêts moraux des personnes sourdes âgées, l'accès à la communication, la promotion des activités culturelles basées sur les échanges Européens ainsi que l'organisation des séminaires et des voyages adaptés aux



Les nouvelles têtes de l'EUD. De gauche à droite: Craig CROWLEY (Directeur exécutif), Adrien PELLETIER (Vice-Président) et Helga STEVENS (Présidente)

Seniors. Les pays membres EUD ont été séduits et ont donné leur accord pour former un Comité EUD Senior. Espérons que la Belgique fera partie de ce comité.

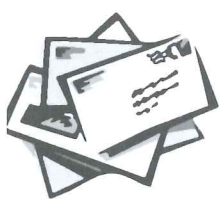
Bernard FLEURUS

Annonces faites à l'EUD Assembly

Françoise CHASTEL (France) annonce le 1er sommet Méditerranéen et Européen des Sourds à Montpellier du 11 au 13 novembre 2005. Les pays Méditerranéens sont composés : Croatie, Slovaquie, Malte, Grèce, Portugal, Espagne, Italie, Chypre et France.

Information/contacts :
Fax 0033(0)467.65.68.35
Email : smes.2005@wanadoo.fr
Site : www.smes-montpellier2005.fr.st

L'Espagne annonce que le 15ème Congrès WFD aura lieu en Espagne du 16 au 22 juillet 2007. Il aura comme thème : Les droits de l'homme par la langue des signes.



Annonces Courrier

Télé Bruxelles

Le sous-titrage de notre journal au moyen du télétexte n'a lieu que pendant la grille d'hiver (de mi-septembre à début juin). Celle-ci reprendra le lundi 19 septembre. La partie "news" de "l'autre journal" sera alors de nouveau disponible sur le télétexte.

Voir et Conduire

Session de formation préparatoire à l'examen théorique du permis de conduire B qui débutera le 24 septembre 2005 : la liste des candidats inscrits est clôturée.

Explication : nous ne pouvons pas accepter plus de 15 personnes à instruire.

Les personnes encore intéressées peuvent :

- soit s'inscrire uniquement à l'examen à condition d'avoir le niveau de connaissance requis.
- s'inscrire sur une liste d'attente pour la prochaine session (printemps 2006).

Nouvelles des Sourds et Malentendants socialistes de l'arrondissement de Namur (SMSAN)

Services plus performants aux personnes sourdes et malentendants

Le 31 mai, Eliane Tillieux a questionné le Ministre Courard à propos des difficultés vécues au quotidien par les sourds ou malentendants. En y incluant les personnes dont la capacité auditive diminue fortement avec l'âge, c'est environ huit pourcents de la population belge (800.000 personnes) qui est concernée. Cette population a souvent un problème d'accès aux services de l'Administration et pire parfois, est loin d'avoir toutes les facilités en matière d'aides diverses d'urgences.

Le ministre a précisé que, s'il était très sensible à cette proposition, il ne relevait pas de ses compétences d'instaurer un code sms permettant aux sourds et malentendants d'être identifiés lorsqu'ils avaient recours aux services du genre. C'est au Ministre de l'Intérieur du gouvernement fédéral, M. Patrick Dewael de prendre des dispositions. Par ailleurs, Philippe Courard a demandé à son Administration de lui faire des propositions susceptibles de répondre le plus vite et le plus efficacement possible à ce problème d'accès aux services de la Région.

La proposition d'organiser des formations à la pratique de la langue des signes pour certains agents de la Région Wallonne est une piste à privilégier. A suivre...

Adapter le sport paralympique

Le décret sport de 1999 a limité le nombre de fédérations sportives reconnues en matière de sport pour handicapés à deux entités au lieu de huit auparavant : la fédération du sport belge adapté et paralympique

Wallonie-Bruxelles (FSBAP-WP) et la fédération multisports adaptés (FEMA). En 2003, après avoir fait le constat des difficultés budgétaires rencontrées par ces deux associations, le Ministre des sports, Rudy Demotte a modifié ce décret. Il a ainsi pu augmenter la part forfaitaire dévolue à chaque fédération.

En attendant, il subsiste toujours de sérieux problèmes dans la coordination des activités sur le terrain, en raison de la nature très diverse des handicaps des sportifs concernés. C'est ce contexte qui a poussé Eliane Tillieux à questionner, à la mi-juillet le Ministre Claude Eerdekens sur sa façon de concevoir la situation au moment où il parle d'une nouvelle refonte du décret. Elle s'est notamment faite le relais de la fédération des sourds, qui a vraiment du mal à trouver sa place dans la structure actuelle. La députée reste actuellement sur sa faim. Le Ministre lui promet une réponse à la rentrée prochaine.

Camille et Victor Nossin nous écrivent

Au cours de nos récentes vacances au Maroc, nous avons rencontré le président des sourds de la région de Marrakech. Il se nomme Abdellah Hafid. Nous avons longuement discuté avec lui. Nous avons appris que la situation des sourds à Marrakech est catastrophique. Il y avait autrefois un Foyer mais il n'existe plus, faute de moyens financiers suffisants. De plus, les autorités de la ville préfèrent éviter les rassemblements de sourds. Motifs invoqués, ils pourraient être à l'origine d'agitations diverses voire même d'actes de délinquance - pauvreté et faim peuvent conduire à de tels comportements il est vrai. Les sourds du Maroc trouvent difficilement du travail et quand ils en trouvent, c'est la plupart du temps un travail dont personne ne veut. Bien sûr, il y a des exceptions dépendant de plusieurs facteurs. le président que nous avons rencontré en fait partie. Très soigné, il tient un café au coeur de Marrakech. Au Maroc, les sourds ne bénéficient d'aucun avantage social. Mr Hafid nous a lancé un appel à l'aide. Si nous pouvions lui faire parvenir nos appareils auditifs qui traînent dans nos armoires, les sourds pourraient les adapter en fonctions de leurs besoins et ainsi sortir quelque peu de leur isolement. Camille et moi-même sommes d'accord pour récolter ces appareils et les leur envoyer. Nous l'avons promis à notre hôte. N'hésitez donc pas à apporter au Foyer de la rue de la Charrette vos anciens appareils. Parlez-en à vos amis. Un petit geste de solidarité peut rendre de grands services. Au nom des sourds du Maroc, merci. Camille et Victor Nossin.

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert
Tél. / fax : 02 762 03 50



Echos

La langue des signes espagnole bientôt reconnue - 05/09/2005

C'est une grande victoire pour les associations espagnoles de sourds. Vendredi, le Conseil des ministres doit adopter un projet de loi pour la reconnaissance des langues des signes espagnoles et catalanes. Le texte propose de nombreuses avancées. Ainsi, il prévoit la présence d'interprètes dans toutes les démarches privées et publiques : éducation, formation et emploi, santé, culture, sports, loisirs, médias...et justice. Actuellement, un sourd convoqué à un tribunal pouvait demander un interprète mais il n'était pas sûr de l'obtenir. A l'école, les élèves devront recevoir un enseignement dans la langue de leur choix. La langue des signes pourrait être proposée en option pour les élèves sourds ou entendants. Le projet de loi prévoit également la création d'un Centre de normalisation linguistique de la langue des signes espagnole. Son rôle sera de vérifier que la langue est bien utilisée et diffusée. Il travaillera également à son unification en Espagne et en Amérique latine. Les Sourds attendent avec impatience le vote de cette loi, espérée depuis longtemps et sa mise en application.

Source : Info-fax n°549
info.fax@wanadoo.fr



SIGNES DE FOI

L'équipe d'animation «SIGNES DE FOI» pour les personnes sourdes et malentendantes

de Bruxelles et environs

ACTIVITES DU 4^{ème} TRIMESTRE 2005

Nous préparons une activité à la cathédrale St Michel pour novembre
Noël à la Sainte-Famille, le 24 décembre 2005 (l'heure reste encore à définir)

TOUS LES DEUXIEMES DIMANCHES DU MOIS à 9h30

messe à la Sainte-Famille, à Woluwe-Saint-Lambert

*Traduction en langue des signes assurée de toutes nos activités,
boucle magnétique pour personnes portant un appareil auditif.*

Pour toutes informations, contactez-nous :

signesdefoi@bxl.catho.be

Tel et fax 02 772 71 08

http://www.signesdefoi.bravepages.com

ou télétexte : 755

Carte Membre de la FFSB

FFSB

2005

Malentendant ou Sourd



Nom : ADNET

Prénom : Thierry

N° FXXXXX

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte Membre, vous soutenez la défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en Langue des Signes, de nouveaux moyens de communication...).

Cette carte vous donne droit à:

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- [Nouveau] Un tarif préférentiel de 3 euros (au lieu de 6 euros) à la Chuut Party

Vous voulez recevoir la Carte Membre de la FFSB, vous pouvez demander le formulaire d'inscription à M. Thierry ADNET .

Fax: 02/644.68.44

Courriel: animateur@ffsb.be

Sur notre site: www.ffsb.be/carte_membre.htm



SELOR
Talent particulier, service public

Selor, le bureau de sélection de l'administration fédérale, recherche des:

Assistants administratifs et techniques (m/f) pour tous les SPF, les Organismes d'Intérêt Public, les Services Publics de Sécurité Sociale, les Etablissements Scientifiques fédéraux et le Ministère de la Défense.



Votre mission:

En tant qu'**assistant technique**, vous remplissez une mission spécifique exigeant une connaissance technique. Citons par exemple les postes de laborantin, assistant en informatique, assistant médical, cartographe ou technicien (e.a. électricité, construction, électromécanique,...).

L'assistant administratif, prend en charge le traitement d'informations et la création de documents dans le respect des réglementations et procédures. Le contenu précis de la mission dépend de l'affectation finale.

Diplômes:

Un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur constitue une exigence. Les étudiants en dernière année peuvent également présenter leur candidature.

Compétences:

Vous possédez de bonnes capacités de communication orale et écrite. Vous faites preuve d'un esprit d'équipe prononcé et d'une grande disponibilité pour vos citoyens et/ou vos clients internes. Vous identifiez rapidement les éléments essentiels dans une grande masse d'information. Vous êtes orienté objectif et résultat. Vous êtes suffisamment créatif pour imaginer des solutions alternatives aux problèmes rencontrés.

Nous vous offrons: un environnement de travail où vos compétences priment et où règnent les notions d'égalité des chances et de non-discrimination. Les personnes handicapées peuvent d'ailleurs compter sur une adaptation raisonnable des procédures de sélection.

De plus, outre la chance de vous épanouir dans une fonction utile à la société et la possibilité de combiner harmonieusement vie professionnelle et vie privée, nous vous offrons de nombreuses possibilités de formations et d'évolution ainsi que la gratuité des transports en commun entre le domicile et le lieu de travail.

La procédure de sélection aura lieu cette année mais la date exacte n'est pas encore fixée. **Pour toute information** complémentaire, consultez régulièrement le site de Selor www.selor.be dès le mois d'octobre. Si vous n'avez pas accès à Internet vous pouvez appeler la ligne d'info gratuite 0800/505 55.